Neuchâtel - 190me année | Un numéro : 10 centimes | N° 124 (8 pages) - Jeudi 31 mai 1928

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	52.—	26.—	13.—	4.50

Prix réduit pour certains pays, s'informer au bureau du journal. Abonnem. pris à la poste 30 c. en sus. Chang. d'adresse 50 c.
TÉLÉPHONE 207 - CHÈQUES POSTAUX IV. 178

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES
Canton, 20 c. *la ligne* corps 7 (prix minim. d'une annonce 75 c.). Mortuaires 30 c. Tardifs 50 c. Réclames 75 c., minim. 3.75.
Suisse, 14 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 3.50), le samedi 16 c. Mortuaires 18 c., min. 7.20. Réclames 50 c., min. 6.50.
Etranger, 18 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 5.—), le samedi 21 c. Mortuaires 23 c., min. 8.30. Réclames 60 c., min. 7.80.

La crise de l'aviation militaire en Suisse

(De notre correspondant de Berne.)

Ah ! non, certes, elle n'est point encore conjurée, tant s'en faut. Mais on y travaille. Aussi le moment me paraîtrait-il mal choisi pour pousser des cris d'orfraie et proclamer que la patrie est en danger. (Réd. — Personne, que nous sachions, n'a jamais dit cela. Par contre, on a dit que la sécurité et la vie de nos aviateurs militaires étaient sacrifiées au maintien de certaine organisation notoirement insuffisante.) La crise de l'aviation militaire dure... depuis que nous avons une aviation militaire. Elle a passé par des moments de douloureuse acuité. Depuis quelques mois, elle paraît diminuer d'intensité, car on voit que les autorités responsables se rendent compte que le temps est passé des tergiversations prolongées, comme les parallèles de la géométrie, jusqu'à l'infini, et qu'on ne peut décemment plus attendre pour doter nos troupes d'une arme qui est peut-être bien la plus importante de toutes.

Seulement, — tenez-vous bien — cela ne sera pas pour adoucir les budgets militaires. Car, suivant une évaluation très approximative faite par le colonel Scheurer, chef du département militaire fédéral, à une récente réunion de la Société des officiers, il faudra trente millions, au bas mot, pour réaliser le programme élaboré.

Ce chiffre seul fait comprendre qu'on ait usé d'une extrême circonspection jusqu'ici et qu'on ait avec méticulosité cherché les moyens de nous fournir une armée aérienne sans dépenser trop d'argent.

Je n'entreprendrai point de vous conter ici par le menu la genèse, les avatars et les déboires de notre aviation militaire. Il y faudrait des volumes entiers. Laissez-moi vous rappeler en termes compendieux qu'en 1912 la Société suisse des officiers, comprenant l'importance décisive de l'aviation dans la guerre (et les événements ont prouvé combien cette idée était juste), décida de prendre l'initiative d'organiser une souscription nationale pour donner des avions à notre armée, sans charger pour cela le budget militaire, qu'à cette époque, déjà, on disait si lourd qu'on n'y pouvait plus rien ajouter. Un comité se forma, dont le regretté colonel Audéoud, commandant du 1er corps, prit la présidence, assisté de quelques officiers supérieurs, notamment le colonel Max de Diesbach, le colonel Maurice de Watteville, le lieut.-colonel Vicarino. A noter que M. Scheurer, alors conseiller d'Etat de Berne, faisait partie de ce comité.

Les Suisses au pays, les colonies suisses à l'étranger, répondirent avec un magnifique élan à cet appel et fournirent une somme de un million trois quarts, qui fut solennellement transmise au département militaire. Une commission d'achat fut nommée, qui visita au début de 1914 les principales fabriques étrangères — car à cette époque déjà on considérait qu'il fallait acheter à l'étranger, profitant des expériences faites dans les grands pays, sans chercher à créer chez nous l'industrie de l'aviation, bien que plusieurs ingénieux constructeurs, particulièrement les frères Dufaux, inventeurs de la Motosacoche, et le Vaudois René Grandjean, eussent construit des appareils intéressants, mais qui ne pouvaient rivaliser avec ceux des fabriques françaises et allemandes.

On était en pleine période d'essais et d'études, et l'on avait même décidé de faire un premier achat de six biplans construits en Allemagne par un ingénieur suisse du nom de Schneider, quand la guerre éclata.

L'autorité militaire réquisitionna tous les appareils existant dans le pays et qui se trouvaient augmentés de quelques machines présentées au groupe international de l'Exposition nationale, et nos aviateurs qui, pour la plupart, se trouvaient à l'étranger, dans des situations fort en vue, se hâtèrent de venir offrir leur talent et leur courage à la Mère patrie. On en retint dix, dont les grands « as » de l'époque. Et c'est avec cette vaillante équipe : Audemars, Bider, Burri, Comte, Cuendet, Durafour, Grandjean, Lugrin, Parmelin, Réal, que la Suisse se prépara à résister à ceux qui tenteraient de franchir sa frontière. Ces dix aviateurs, dont beaucoup avaient déjà une célébrité mondiale et dont huit étaient des Romands, disposaient d'un parc étrangement hétéroclite. Il fallait former d'urgence de nouveaux pilotes et construire de nouveaux appareils. Deux Suisses, qui avaient été ingénieurs-constructeurs dans des usines allemandes, MM. Wild et Haefeli, se mirent à l'œuvre et établirent des avions analogues à ceux qu'ils avaient construits jusqu'alors. Ce que fut le Wild (Wild était l'inventeur de l'Aviatik, qui fut un des meilleurs avions allemands), nous aurons l'occasion de le voir plus loin. Quant à l'ingénieur Haefeli, il construisit tout d'abord un appareil à double fuselage, puis un biplan qu'on nomma le « D. H. 3 » et qui rendit d'assez bons services comme appareil d'école, puis, plus tard, s'inspirant d'un appareil allemand échoué chez nous durant la guerre, le « D. H. 5 », sur lequel les opinions diffèrent. Les avions Haefeli furent fabriqués dans les ateliers militaires de Thoune, que dirige la section technique. Le « D. H. 5 » fut suivi du « D. H. 6 », puis du « D. H. 7 », dont les essais ne furent pas assez encourageants pour qu'on en organisât la fabrication en série, et le dernier en date fut le « D. H. 8 » ou « M. 8 » (car on désigne ces machines indifféremment par les lettres DH ou M), sur lequel l'aviateur-réceptionneur Cartier trouva la mort en janvier dernier à Thoune.

(Voir la suite en 6me page.)

Aux Jeux olympiques

Les derniers matches du deuxième tour :
Brillante partie des Espagnols
Victoire difficile de l'Uruguay

L'Espagne bat le Mexique 7 à 1
(mi-temps 4 à 0)

Sous les ordres de l'arbitre italien M. Gama, les équipes se présentent au grand complet.

D'emblée, les Espagnols prennent la direction des opérations et marquent à la première minute. Ils feront preuve pendant toute la partie d'une grosse supériorité. Les Mexicains, qu'on ne connaissait que peu en football, possèdent encore un jeu très primitif, voué à l'insuccès.

Les Espagnols se jouent vraiment de leurs adversaires, qui parviendront cependant à marquer au cours de la seconde mi-temps, sur exploit personnel de leur centre-avant Cornera.

L'Uruguay bat la Hollande 2 à 0
(mi-temps 1 à 0)

Cette rencontre fut le gros succès du tournoi olympique.

Le stade était plein à craquer ; on réussit, avec beaucoup de peine, à loger près de cinquante mille spectateurs. Les Hollandais, comme bien l'on pense, en formaient la grande majorité ; ils tenaient à encourager leurs favoris, qui leur causèrent une grosse satisfaction en seconde mi-temps surtout.

La première partie fut nettement à l'avantage des Américains, pourtant privés de Petrone et Martinez, qui firent une si grande impression à Paris, au tournoi de 1924.

Tous les joueurs possèdent une technique parfaite, jointe à une extraordinaire rapidité. Il fallut toute la science de la défense hollandaise, qui fournit dans son ensemble une brillante partie, pour empêcher l'adversaire de remporter une victoire plus nette.

Les Uruguayens cependant n'ont pas fait l'impression formidable que l'on attendait. Ils rencontrèrent au cours de la seconde partie, une résistance imprévue, qui les obligea à faire usage de tous leurs moyens ; ils n'oublièrent même pas le jeu dur et ce fût infiniment regrettable. Le public manifesta bruyamment, les Hollandais surtout, en protestant contre le second but accordé par l'arbitre et dont ils demandèrent l'annulation pour off-side.

La partie est conduite à une telle allure que les joueurs hollandais n'en peuvent plus, épuisés par le gros effort fourni ; ils se contentent de défendre leur camp pendant le dernier quart d'heure.

Fin de la grève du bâtiment

GENEVE, 30. — Mercredi, a eu lieu dans la salle du Grand Conseil, la deuxième entrevue de conciliation de la grève du bâtiment, convoquée par le Conseil d'Etat et à laquelle celui-ci assistait in corpore. La délégation des ouvriers du bâtiment était présidée par M. Rosselet, conseiller national. Après un échange de vues, ouvriers et patrons sont tombés d'accord pour soumettre demain jeudi, à leurs assemblées respectives, un tarif établi entre les délégations. Les propositions faites de part et d'autre permettent d'envisager la reprise du travail pour vendredi matin 1er juin.

GENEVE, 30. — On apprend que la convention entre les délégués patronaux et ouvriers du bois et du bâtiment a été signée mercredi.

M. ALBERTO DE OLIVEIRA
le nouveau ministre du Portugal à Berne

Scierie anversoise brûlée
Des millions de dégâts

ANVERS, 31 (Havas). — Un très violent incendie a complètement détruit, mercredi après-midi, une grande scierie. A 6 heures, le feu se propageant aux maisons avoisinantes, a causé de graves dommages dans une école de l'Etat et dans quatre autres maisons. Ce n'est que vers 19 heures, que les pompiers sont parvenus à maîtriser le fléau. Les dégâts sont évalués à plusieurs millions de francs.

Victime de ses recherches médicales

PARIS, 31 (Havas). — Le docteur William Hughes, directeur de l'Institut médical de recherches de la Côte-d'Or, à Accra, qui s'est livré à des travaux en vue de découvrir un remède à la fièvre jaune, vient de succomber au terrible mal. Deux de ses compagnons de recherches étaient morts déjà de la fièvre jaune au cours de ces derniers mois.

Le crime de Prague

PRAGUE, 31. — La cour d'assises a condamné à mort le nommé Michalsko qui, il y a deux ans, avait dévalisé et assassiné une femme. Ses complices ont été condamnés : Sikorski à 15 ans de réclusion, et le Dr Klepetar à la détention perpétuelle.

Lire...

En 2me page : **Nos petites annonces.**
En 3me page : **Les avis officiels, enchères et immeubles.**
En 4me page : **Catastrophe. — Les débuts du roman-feuilleton. — Les sports.**
En 6me page : **Nouvelles politiques et nouvelles suisses. — Les airs et le ton de Grock.**
En 8me page : **Chronique régionale.**

Chômage, grève et durée du travail

LONDRES, 31. — Le 21 mai, le nombre des sans-travail était de 1,101,000, soit 17,390 de moins que la semaine précédente et 122,824 de plus que l'année précédente à pareille époque.

HELSINGFORS, 30 (Wolff). — Les syndicats des ouvriers finlandais des ports ont décidé de proclamer la grève à partir du 2 juin. Cette décision atteint 12,000 ouvriers finlandais.

LONDRES, 31 (Havas). — La conférence internationale des ouvriers métallurgistes s'est réunie. Sur la proposition de M. Brownie (Angleterre), elle a voté à l'unanimité une motion exprimant « l'appréhension que cause l'attitude de certains gouvernements à l'égard de la ratification de la convention des huit heures de Washington ». M. Brownie a ajouté que le sort de la convention dépendait sans nul doute de la décision du gouvernement anglais.

Les métallurgistes norvégiens ont demandé s'ils pouvaient s'affilier à leurs collègues russes, tout en continuant à adhérer à la fédération internationale. La conférence a décidé qu'ils ne pouvaient pas appartenir simultanément aux deux associations.

GAND, 31 (Havas). — Le congrès international du textile a adopté une motion en faveur de l'application intégrale de la journée de 8 heures et s'opposant aux dérogations. Le congrès s'est prononcé contre le travail en équipes. Il a envoyé un télégramme au B. I. T. appuyant fortement la proposition ouvrière japonaise sur une enquête internationale concernant la situation des ouvriers du textile. Le congrès a décidé que le 50 pour cent du montant des affiliations sera versé à la caisse de grève et le 50 pour cent à la caisse générale de l'Internationale. Le congrès a accordé pleins pouvoirs au bureau pour régler avec les syndicats des Indes la question de leur affiliation.

Nouveau procès de Colmar

COLMAR, 31 (Havas). — Le lundi 4 juin s'ouvrira à Colmar la session supplémentaire des assises. Parmi les affaires à l'ordre du jour figure notamment le complot contre la sûreté de l'Etat où sont inculpés Roos, Pinck et consorts, actuellement en fuite.

Un traité turco-italien

ROME, 30 (Stefani). — M. Mussolini, président du Conseil, et l'ambassadeur de Turquie ont signé le traité de neutralité, de conciliation et de règlement judiciaire entre l'Italie et la Turquie. Le texte du traité sera publié vendredi.

Une manifestation verbale du président des Etats-Unis

WASHINGTON, 31 (Havas). — M. Coolidge s'est rendu mercredi après-midi à l'occasion du Memorial Day sur le champ de bataille de Gettysburg et y a prononcé un grand discours. M. Coolidge a commencé par dire combien la puissance militaire des Etats-Unis était modeste. Si les Etats-Unis entretiennent des forces modérées c'est dans un but défensif. La loi américaine limitant l'immigration est une déclaration de politique générale contre l'annexion d'un peuple quelconque. Après avoir exprimé combien la politique américaine en Chine, au Nicaragua et à Haïti était peu excessive et dénoncé le danger des grandes armées, il fit le panégyrique de la paix. La paix est le règne de la loi, tandis que la guerre est le mépris complet des lois. Une méthode pour arriver à une meilleure compréhension mutuelle est de prévenir les événements par des négociations et le règlement des questions litigieuses. Les Etats-Unis négocient actuellement de nouveaux traités d'arbitrages et de nouveaux traités complémentaires de conciliation avec les principales nations du monde.

La mise de la guerre hors la loi

Puis M. Coolidge s'exprime ainsi :

« M. Briand a suggéré que la France et les Etats-Unis signassent un traité condamnant le recours à la guerre. Au cours des onze mois qui se sont écoulés depuis, cette proposition s'est développée en un des plus impressifs mouvements en faveur de la paix que le monde ait jamais connu. Les Etats-Unis ont accepté le principe de la suggestion de M. Briand et ont plaidé en faveur de son extension, de façon à comprendre dans le cadre du traité non seulement la France et les Etats-Unis, mais les autres puissances.

Dans le but de faciliter la discussion et de démontrer qu'un traité tel que le désirent les Etats-Unis peut être court, simple et aller droit au but, M. Kellogg a soumis à l'examen des autres puissances intéressées un projet préliminaire de traité représentant dans ses grandes lignes le traité que nous étions prêts à conclure. Non seulement l'idée d'un traité multilatéral de renonciation à la guerre a été approuvée ici et au dehors, mais encore les gouvernements eux-mêmes ont examiné la question avec un intérêt des plus encourageants. Le plus grand honneur que nous puissions faire à ceux qui sont tombés au champ d'honneur est simplement de nous engager à joindre tous nos efforts pour prévenir tout recours à la guerre. Nos soldats ne seront pas morts en vain si, inspirés de leur sacrifice, nous voulons par tous les moyens en notre pouvoir éviter l'épanchement du sang humain pour le règlement de conflits internationaux. C'est mon plus grand espoir qu'un tel succès couronne les négociations en cours et que l'idéal qui a inspiré le ministre français et le secrétaire d'Etat dans leurs communs efforts pour résoudre le problème de la paix trouve une réalisation pratique dans la conclusion prochaine d'un traité multilatéral limitant à l'avenir le recours à la guerre. »

Le dette des C.F.F.

Un contre-projet du département des finances

BERNE, 30 (« Journal de Genève ».) — M. Haab a communiqué à ses collègues le vœu formulé dans sa dernière séance par la commission ferroviaire du Conseil national. Celle-ci demande que le Conseil fédéral se prononce au plus tôt sur le rapport du département des chemins de fer tendant à faire reprendre par la Confédération une partie de la dette des C. F. F. On se rappelle que cette requête souleva, au moment de sa publication, une vive opposition. Le département fédéral des finances a préparé un contre-rapport qu'il soumettra très prochainement au Conseil fédéral.

Les problèmes italo-yougoslaves

Déclarations de M. Marinkowitch à la Chambre

BELGRADE, 30 (Avala). — M. Marinkovitch, ministre des affaires étrangères, répondant à la motion d'urgence déposée par l'opposition se ralliant autour de M. Pribitchevitch au sujet de la présentation à la Chambre de la convention de Nettuno, a déclaré :

La résolution demande au gouvernement de déclarer s'il est disposé à soumettre à l'agrément de la Chambre ou non la ratification des conventions de Nettuno. Elle demande également des explications sur l'urgence que le gouvernement paraît avoir attribué à cette présentation.

La présentation des conventions de Nettuno à la Chambre n'est pas une affaire qui peut être tenue secrète et pouvant être dissimulée à la Chambre, de telle sorte que le gouvernement pourrait être questionné sur sa bonne ou sa mauvaise volonté à soumettre les conventions au Parlement. Le gouvernement présentera les conventions de Nettuno à la Chambre aux fins de ratification aussitôt que certains détails techniques concernant cette formalité seront terminés. Pour ce qui est de l'urgence, il ne peut pas en être question, car les conventions furent conclues il y a trois ans et il n'y a donc pas lieu de parler d'urgence.

Répondant à M. Pribitchevitch, M. Marinkovitch poursuit :

Il y a deux ans, un gouvernement dans lequel se trouvaient des amis, soumit ces conventions à la Chambre. Je dois constater que le gouvernement a bien présenté les conventions au Parlement et que le ministre des affaires étrangères n'était pas en mesure de les soumettre sans s'être accordé avec le gouvernement tout entier.

Une version italienne

ROME, 30. — L'Agence Stefani communique que les nouvelles répandues par quelques agences étrangères au sujet des faits de Zara sont complètement inexactes. Le consulat yougoslave non seulement ne fut pas attaqué, mais ne fut l'objet d'aucune manifestation. Le consul et le personnel du consulat ne furent pas l'objet de violences.

Une version hongroise

BUDAPEST, 31 (Wolff). — Le correspondant du « Pester Lloyd » à Belgrade télégraphie que les manifestations anti-italiennes ont pris un caractère violent mercredi soir vers 9 heures. Plusieurs centaines de personnes se rassemblèrent dans la rue principale. De forts détachements de gendarmerie furent envoyés sur les lieux et les manifestants refoulés dans un café. Le local fut entièrement saccagé. Les manifestants s'emparèrent des meubles et en frappèrent les gendarmes. Ceux-ci furent contraints de se retirer et d'aller chercher des renforts. Ceux-ci, des gendarmes à cheval, furent aussi obligés de se retirer hâtivement du champ de bataille. Vers 10 heures, les pompiers, qui avaient été alertés, mirent plusieurs hydrants en action et réussirent ainsi à disperser les manifestants, pendant que les gendarmes faisaient usage de leurs armes à feu. Un manifestant aurait été blessé. Dans la rue principale, les devantures des magasins ont été brisées.

Des sanctions yougoslaves

BELGRADE, 31. — A la suite des incidents de Spalato, cinquante personnes ont été arrêtées et condamnées à des peines de 7 à 30 jours de prison. A Sebenico, vingt arrestations ont été opérées. Une commission judiciaire évalue à 200,000 dinars les dégâts causés aux magasins italiens de Spalato. Des manifestations contre les conventions de Nettuno ont aussi lieu dans plusieurs petites localités de la Dalmatie.

Encore des incidents au théâtre et dans la rue

L'université de Belgrade est fermée

BELGRADE, 30 (Avala). — Malgré les sévères mesures de précaution prises à la suite des instructions données par le ministre de l'intérieur, de nouvelles manifestations anti-italiennes se sont produites à Belgrade, à l'issue de la représentation donnée au théâtre national par l'Opéra comique de Paris. Le public de la galerie comprenant surtout des étudiants acclama la France, poussant des cris hostiles à l'Italie. Le ministre des affaires étrangères, M. Marinkovitch, qui assistait à la représentation dans la loge du ministre de France, quitta la salle aussitôt. A la sortie du théâtre, les manifestants furent énergiquement refoulés par la police qui opéra plusieurs arrestations.

La jeunesse de Serajevo a organisé hier soir des manifestations de protestation contre les excès fascistes de Zara. La police intervint et dut faire appel à la gendarmerie montée qui chargea les manifestants. Vingt-cinq arrestations ont été opérées.

Subotica également a été mardi le théâtre de violentes manifestations anti-fascistes ; la jeunesse universitaire ayant organisé un meeting de protestation pour flétrir les procédés fascistes employés à Zara et se solidariser avec les camarades de Belgrade, Agram et Ljoubliana. A l'issue de cette manifestation, les participants tentèrent de former un cortège et de parcourir les rues principales de la ville. Ils se heurtèrent aux forces de police et furent dispersés sans incident.

A la suite des incidents qui se produisirent entre les antifascistes et la police de Belgrade, le recteur de l'université a ordonné la fermeture des cours pendant trois jours. Une organisation nationaliste, dite « Narodna adbrana », convoque à Belgrade pour le dimanche de la Pentecôte orthodoxe, un grand meeting de protestation contre les provocations fascistes de Zara.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

Formidable orage au Canada

-QUÉBEC, 31 (Havas). — Lundi dernier, un gros orage s'est abattu sur le village de Chandler, à l'est de Québec. Il a mis à jour des cercueils dans le cimetière et quelques-uns ont été entraînés par les flots.

Des ponts et des ponceaux de chemin de fer ont été enlevés à Metapedia-Gaspe et les eaux ont envahi la rue principale. La nouvelle de ce désastre a été retardée du fait de l'arrêt complet du service téléphonique et télégraphique.

Après les manifestations de Belgrade

-BELGRADE, 31 (Havas). — De nombreuses arrestations ont été opérées à la suite des incidents de mercredi soir. On ne possède pas d'autres détails, car tout le centre de la ville est bloqué par la police afin d'empêcher de nouvelles manifestations.

Un avant-projet de législation aérienne

-MADRID, 31 (Havas). — Le comité international technique des experts juridiques de l'aéronautique a adopté un avant-projet de convention sur la lettre de transport aérien et la responsabilité de transport dans les services internationaux par aéronefs.

L'avant-projet sera soumis prochainement aux gouvernements intéressés. Le comité a exprimé le vœu qu'une conférence internationale se réunisse prochainement pour examiner le texte mis au point après trois années d'études.

Le comité a fixé le programme des travaux actuellement en cours, soit l'élaboration des projets de convention sur la responsabilité des dommages causés aux tiers et aux biens à la surface du sol, sur l'assurance aérienne, sur le statut juridique du commandant d'aéronef, sur les conflits en matière de droit réel et d'hypothèque aérienne.

En Espagne, un auto-car se renverse

Deux morts et vingt blessés

-MADRID, 31 (Havas). — On mande de Séville aux journaux que, dans la nuit de lundi à Mardi, près de la commune d'Esteta, un autocar transportant une troupe de musiciens s'est renversé. Deux personnes ont été tuées, quatre blessées grièvement et une quinzaine légèrement.

Nansen veut, à son tour, gagner le pôle en dirigeable

-PARIS, 31 (Havas). — On mande de Copenhague au « Journal » que l'explorateur norvégien Nansen a l'intention d'entreprendre une nouvelle expédition dans les régions polaires. Il se rendra au pôle nord, cette fois, avec un dirigeable six fois plus grand que celui du général Nobile.

L'expédition norvégienne partirait au mois d'avril de l'année prochaine. L'équipage serait composé de 30 personnes et 20 savants. La base de l'expédition serait installée à Pétrograde et l'on se propose d'ériger un mât d'atterrissage en Alaska.

Le mystère de l'« Italia »

OSLO, 30 (Wolff). — Le gouvernement norvégien s'est décidé à ordonner que les vols qui seront entrepris pour rechercher l'« Italia » seront effectués par deux avions. Le capitaine Risser-Larssen et Lützow-Holm vont effectuer des vols en prenant le départ du « Hobby », qui servira comme point d'appui.

OSLO, 31 (Wolff). — Fridhjoff Nansen, interviewé, a dit ne pouvoir faire aucune supposition sur le sort de l'« Italia », vu qu'il ne possède aucun renseignement sur les conditions météorologiques. Si l'équipage du dirigeable a des fusils et des munitions, il lui sera possible de se procurer durant l'été la nourriture nécessaire.

STOCKHOLM, 31 (Wolff). — Le gouvernement a mis deux avions à la disposition d'une expédition de secours pour l'« Italia ».

OSLO, 31 (Havas). — Le commandant Gunnar Larssen, explorateur polaire réputé, a déclaré que l'on ne doit pas seulement effectuer des recherches au Spitzberg, mais aussi au pays de François-Joseph et de Novaja Semlja. Il a offert de se charger de cette tâche.

NEW-YORK, 31 (Havas). — Suivant un télégramme de Manille, un poste privé de T. S. F. à Fort Mackinley près de Manille aurait intercepté mercredi soir, à 11 h. 30, heure locale, le radio-télégramme suivant de Vladivostock : « Nobile a entendu votre transmetteur sur une longueur d'ondes d'environ 33 mètres. Continuez, s. v. p. »

LONDRES, 31. — L'agence Reuter explique que le radio-télégramme de Vladivostock relatif à l'« Italia », intercepté par un amateur de Fort Mackinley près de Manille était apparemment adressé au commandant de l'« Italia » et devait se lire ainsi : « Nobile ! Point entendu votre transmetteur sur longueur d'ondes environ 33 mètres. Continuez, s. v. p. »

Une échauffourée en Inde

-DELHI, 31 (Havas). — Une échauffourée entre Musulmans et Hindous s'est produite dans un village pendant la célébration d'une fête musulmane. La police a été obligée de faire feu. Deux Hindous ont été tués et trois blessés.

L'avance des Sudistes chinois

-CHANGHAI, 31 (Havas). — Les Sudistes se sont emparés de Pao-Ting-Fou, situé à 80 milles de Pékin.

M. Galli, persona grata en Yougoslavie

-BELGRADE, 31 (Havas). — Le journal « Politika » annonce que M. Marinkovitch a reçu, hier après midi, le ministre d'Italie à Belgrade auquel il a communiqué que le roi avait donné son agrément à la nomination du nouveau ministre en Yougoslavie, M. Galli.

Négociations germano-polonaises

-VARSOVIE, 31 (P. A. T.). — Hier, est arrivée à Varsovie la délégation allemande chargée de reprendre les négociations sur la question des assurances sociales, conformément à l'accord paraphé à Berlin, le 28 mai.

LOGEMENTS

RUE DU CHATEAU. — 1er étage de trois chambres et dépendances. S'adresser Etude G. Etter, notaire, rue Purry 8.

Séjour d'été

A louer pour la saison, à Voëns sur Saint-Blaise, une petite maison meublée, de cinq chambres et une cuisine. Station du service postal automobile Saint-Blaise-Enges.

S'adresser à l'Etude Clerc, rue du Musée 4, Neuchâtel.

Pour cause de départ, à remettre pour le 24 juin,

appartement

deux chambres, cuisine, galetas. S'adresser rue du Seyon 14.

QUAI OSTERWALD. — Beau rez-de-chaussée de six chambres et dépendances. **Occasion pour bureaux.** S'adresser Etude G. Etter, notaire, rue Purry 8.

Peseux

A louer pour St-Jean 1928, bel appartement moderne de quatre chambres, cuisine et dépendances, salle de bains installées; eau, gaz, électricité. Jardin potager Offres écrites à M. Paris, Granges 8, Peseux, ou chez Gve Paris S. A., «Au Vaisseau», Bassin 12, Neuchâtel. c.o.

Pour le 24 juin

A louer à personnes tranquilles, logement de deux chambres et dépendances. S'adresser Rocher 4, 3me. c.o.

A louer pour le 24 juin,

appartement

de trois ou quatre chambres avec jardin.

S'adresser au bureau Grassi & Hodel, architectes, Prébarreau No 4. c.o.

A louer pour le 24 juin,

beaux appartements

de trois et quatre chambres avec tout confort moderne. — Prix avantageux. S'adresser au bureau Hodel, architecte, Prébarreau 4. co

Logement bien exposé de deux chambres, plus un petit cabinet, cuisine, galetas et réduit, à louer pour le

mois d'août

S'adresser à Ernest Beyeler, Cormondrèche.

Concierge: logement de deux chambres et dépendances, pour petite famille, contre service de concierge facile. Entrée immédiate. S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

PESEUX

Bel appartement, dans maison neuve, quatre chambres, bain meublé, part de jardin, soleil. Situation incomparable. — Vue très étendue. — S'adresser à la Boucherie Nouvelle S. A.

A louer

BEAU LOGEMENT

ensoleillé, moderne, tout confort, au bord du lac, pour le 15 juillet ou époque à convenir. Quatre pièces et dépendances, loggia, chauffage central.

S'adresser Cocker, rue du Stade 2, 1er.

Saint-Blaise

A louer pour époque à convenir, un logement de trois chambres et toutes dépendances.

Demander l'adresse du No 15 au bureau de la Feuille d'Avis.

Séjour d'été

A louer à la Borcarderie, deux logements de deux et dix pièces, dépendances, avec jardin. S'adresser à MM. WAVRE, notaires, Palais Rougemont, Neuchâtel.

A louer pour tout de suite ou époque à convenir, Avenue du 1er Mars,

beau logement

cinq chambres, chambre de bain et chauffage central. Ecrire case postale 6508, Neuchâtel.

A LOUER

24 juin. — Saint-Nicolas, deux chambres, cuisine et dépendances. 45 fr. par mois.

1er septembre. — Saint-Honoré, trois chambres et dépendances. 43 fr. par mois.

Pour tout de suite ou époque à convenir

Garages à la Maladière et rue du Stade.

S'adresser Etude Bourquin & fils, Terreaux 9.

A LOUER

à l'Evole, superbe logement de cinq pièces et dépendances. Vue superbe et imprenable. Disponible pour le 24 juin.

S'adresser Etude Bourquin & fils, Terreaux 9.

A remettre pour le 24 juin,

LOGEMENT

de trois chambres, chambre haute habitable, cuisine et toutes dépendances. Chauffage central. Vue splendide. S'adresser Pierre qui roule 9, 3me, à droite.

A louer

aux Parcs, dans villa, pour tout de suite ou époque à convenir, beau logement de cinq chambres, cuisine, toutes dépendances. Situation avantageuse. Vue imprenable et des plus étendue.

S'adresser Etude Bourquin, Terreaux 9.

A louer pour le 24 juin, près de la gare,

LOGEMENT

de trois petites chambres. Prix: 40 fr. par mois. — S'adresser Fahys 27, chez J. Malbot.

Pour séjour d'été

A louer aux environs des Geneveys sur Coffrane un logement en partie meublé, de trois chambres, cave et cuisine, petit jardin. — S'adresser à Edouard HUGLI, Geneveys-sur-Coffrane.

CHAMBRES

BELLE CHAMBRE MEUBLÉE au soleil. Rue de la Côte 18, 2me à droite.

CHAMBRES MEUBLÉES soleil, belle vue. Petits Chênes No 7, 1er, à droite.

Chambre meublée au soleil et avec vue. — Faubourg de la gare 11, 2me.

CHAMBRE CONFORTABLE

Belle situation centrale. Côte 28.

PETITE CHAMBRE MEUBLÉE

Louis Favre 20 a, 2me. c.o.

Belle chambre, deux lits, au soleil, chauffable, éventuellement part à la cuisine, pour personnes rangées. — Bercles 3, 2me, à droite. c.o.

JOLIE CHAMBRE MEUBLÉE au soleil. — Sablons 20, rez-de-chaussée à gauche.

Chambre meublée, au soleil, à louer. S'adresser St-Honoré 16, 3me, à gauche. c.o.

Belle chambre, vue, soleil. — J.-J. Lallemand 9, 2me.

Belle chambre meublée. — 1er Mars 24, 3me, à droite. c.o.

JOLIE CHAMBRE

meublée indépendante, à personne qui s'en occuperait. — Evole 9, 3me.

Jolie chambre meublée. Ecluse No 12, 1er, à gauche. c.o.

LOCAT. DIVERSES

A louer une belle et

grande cave

d'accès facile. S'adresser Moulins 9, au magasin.

Pour bureaux

rez-de-chaussée de deux pièces et vestibule; eau, électricité. — S'adresser au Cabinet de Lecture, Terreaux 7.

Grande chambre non meublée, indépendante. Conviendrait

pour bureau

Terreaux 7, 2me, à droite.

A louer, Fbg du Lac, grands locaux pour magasin, garage, ateliers. Entrée à convenir. Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

A LOUER

pour le printemps, en ville, un local bien éclairé, à tous usages, surface 53 m². S'adresser au bureau Hodel, architecte, Prébarreau 4. c.o.

Garages, à remettre, à proximité du centre de la ville. — Eau, électricité. Etude Petitpierre & Hotz.

A louer à

Peseux

atelier de mécanique, moderne, complètement installé, moteur, renvois et machines. Bureau, magasin et éventuellement beau logement dans la maison Offres écrites à M. Paris, Granges No 8, Peseux, ou chez Gve Paris S. A., «Au Vaisseau», Bassin 12, Neuchâtel.

Demandes à louer

Local

On cherche pour fin novembre, local bien éclairé pour atelier avec garage et si possible logement. Ville ou proximité. Industrie non bruyante. Eventuellement serait acquéreur. — Adresse: Bräuchi Jean-Louis, Auto-radiateurs, Faubourg de l'Hôpital 50. Tél. 13.09.

OFFRES

Jeune fille travailleuse, sachant un peu le français, ayant deux bons certificats, cherche place à Neuchâtel, dans famille ne parlant que le français, comme

femme de chambre

ou dans une pâtisserie pour servir. Adresser offres à Margrit Ammann, à la poste, Rikon, Tösstal (Zurich).

PLACES

Ménage soigné de deux personnes cherche brave

jeune fille

sachant bien coudre et repasser, pour le service des chambres, ainsi que

cuisinière

capable et bien recommandée. Bons gages. Entrée 15 juin ou plus tôt. Adresser offres avec références et certificats sous chiffres E. P. 23, au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande brave

jeune fille

simple, travailleuse et sachant un peu cuire pour petit ménage. Eté montagne, hiver en ville. — Certificats ou références exigés. Bons gages. S'adresser à Mme Armand Jacot, la Coudre, Neuchâtel.

Jeune fille

de 18 ans ou plus est demandée pour tout de suite dans famille avec jeunes enfants pour aider au ménage. Bons traitements. Gages de 30 à 40 fr. S'adresser à Mme LEITENBERG, rue du Grenier 14, La Chaux-de-Fonds. Tél. 20.47. P 21909 C

On demande

jeune fille

honnête et très propre pour aider dans ménage soigné. Bon entretien assuré. Adresser offres avec prétentions, à Mme Pfeuti, boucherie, rue Céard 8, Genève.

On cherche pour tout de suite une

bonne à tout faire

Faire offres écrites sous chiffres A. Z. 63 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande

bonne à tout faire

Demander l'adresse du No 57 au bureau de la Feuille d'Avis.

Apprentissages

Boulanger

Jeune homme de bonne conduite trouverait place d'apprenti boulanger chez Georges Ernst, boulangerie-pâtisserie, Louis Favre 13, Neuchâtel. P 1519 N

EMPLOIS DIVERS

Demoiselle, très au courant des affaires, **cherche emploi** de comptable ou caissière dans magasin de la ville; accepterait aussi gérance Références à disposition. — Offres écrites sous chiffres A. R. 67 au bureau de la Feuille d'Avis.

Couturière

Jeune fille de 19 ans, ayant déjà connaissances approfondies du métier cherche place pour tout de suite, à Neuchâtel ou dans les environs. S'adresser à Mlle Kaeser, Faubourg de l'Hôpital 68.

On demande deux

filles de cuisine

Entrée immédiate. S'adresser à l'Hôtel du Poisson, Auvernier.

PROPRIÉTAIRES D'AUTOS

ou de camionnettes, sont demandés pour la vente d'articles d'alimentation; forts gains assurés. — Adresser offres écrites sous chiffres L. M. 971 au bureau de la Feuille d'Avis. c.o.

On cherche pour tout de suite un

aide-jardinier

nourri et logé. S'adresser chez Daniel Rieser, jardinier, à Cormondrèche.

On demande pour tout de suite, un ou deux bons

CHARPENTIERS

et un ou deux bons

MENUISIERS

sachant bien le métier. Travail suivi et assuré.

Henri Blandenier, entrepreneur, à Dombresson.

JEUNE FILLE

intelligente, pour aider à la vente et travaux du magasin.

JEUNE FILLE

connaissant la sténo et dactylographie, ayant de bonnes connaissances de comptabilité, sachant l'allemand, sont demandées pour entrée immédiatement. Se présenter

CASAM-SPORT

On cherche pour un

jeune homme

de 16 ans, grand et fort, une place dans famille suisse française, pour n'importe quels travaux, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. S'adresser à famille J. Ebinger-Sterchi, Bergstrasse 26, Lucerne.

Maison d'alimentation de la ville cherche

vendeuse

capable pour entrée immédiate. Faire offres sous chiffres M. R. 59 au bureau de la Feuille d'Avis.

Débutante

est demandée par Etude de la Ville. — Adresser offres écrites sous chiffres B. X. 62 au bureau de la Feuille d'Avis.

Fabrique cherche deux

jeunes ouvrières

habiles pour tout de suite. S'adresser par écrit sous chiffres C. W. 60 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche pour tout de suite une

JEUNE FILLE

de 16 à 17 ans, pouvant coucher chez ses parents, pour garder un enfant. Gages à convenir. — S'adresser par écrit à H. D. 64 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille de 18 à 20 ans, parlant couramment le français et l'allemand, connaissant la branche est demandée tout de suite comme

demoiselle de magasin

Offres avec certificats, photographie et prétentions de salaire à la confiserie Grisel, la Chaux-de-Fonds.

Représentant

est cherché pour les cantons de Neuchâtel, Fribourg et Jura bernois, pour article se vendant partout (drogueries, épiceries, cordonneries, etc.) Adresser offres à case Stand 28, Genève.

On cherche pour tout de suite

jeune homme

de 15 à 16 ans, dans petit train de campagne. Gages 30 à 40 fr. pour garçon ayant déjà travaillé à la campagne. Vie de famille assurée. F. Niklaus-Abeti, Monsmier près Anet.

Demoiselle parlant allemand, français et anglais, cherche place pour tout de suite comme

SOMMELIÈRE

fille de salle ou dame de buffet dans bon restaurant ou hôtel. Certificats à disposition.

Demander l'adresse du No 52 au bureau de la Feuille d'Avis.

La Fabrique d'Horlogerie de Fontainemelon

engagerait quelques

jeunes ouvrières

pour des parties sur l'ébauche. Se présenter.

On demande

un charpentier

et

un menuisier

Faire offres écrites sous G. H. 45 au bureau de la Feuille d'Avis.

PERDUS

Perdu entre Neuchâtel et St-Aubin ou Neuchâtel-Corcelles, un

cric et manivelle d'auto

A remettre contre récompense à M. A. Gœbel, Terreaux 7, Neuchâtel.

Oublié un

parapluie

à la papeterie Sandoz-Mollet. — Le réclamer contre frais d'insertion.

Objets trouvés

à réclamer au poste de police.

Une montre bracelet.

Un billet de banque.

A VENDRE

A vendre bon marché,

pousse-pousse

usagé, mais en bon état. S'adresser Côte 89, rez-de-chaussée.

A VENDRE

pour cause de départ

deux lits fer laqués blanc, complets; une armoire à deux portes; un divan turc; deux tables; une commode avec petit buffet vitré; une grande étagère à livres; des chaises; des tabourets; un potager trois trous; un réchaud à gaz; un lavabo; un fer à repasser électrique «Therma»; un four à gaz «Gourmand». Mme Elissieff, Gratte-Semelle 9 (passerelle).

VARICES

Avec ou sans élastique, mes **BAS INVISIBLES** sont vraiment les seuls qui ne se voient pas. Nouveauté. — Adressez-vous en confiance à R. Michel, spécialiste, Case Gare, Lausanne. JH 35429 L

Pharmacie-Droguerie

F. TRIPET

SEYON 4 — NEUCHATEL

LE SUDORIFUGE

supprime la transpiration excessive des pieds et dissipe l'odeur désagréable

Prix du flacon: **fr. 1.75**

A VENDRE

beau salon Louis XV, huit pièces, noyer massif et sculpté, bandes brodées et velours grenat, cédé à bas prix. Quelques canapés anciens et divans usagés, prix avantageux. Un vaisselier ancien, un rouet, petit modèle avec son fauteuil. Quelques lits remis à neuf, bois noyer et en fer, complets. Une belle table Empire, quatre chaises assorties, ainsi qu'une console à colonne et bronze avec glace.

Pour traiter, s'adresser à E. Chautems, tapissier, Colombier, téléphone Cercle catholique.

Briquettes

appréciées depuis plus de 20 ans grâce à leur qualité reconnue la meilleure.

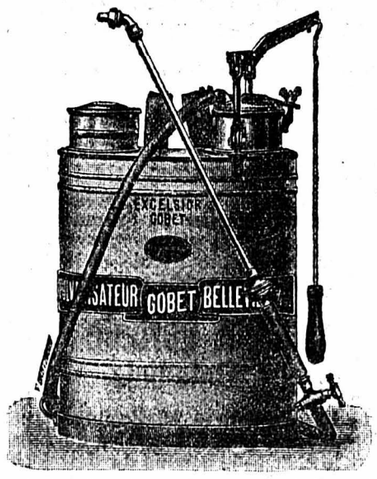

Pulvérisateurs et Soufreuses „Gobet"

Accessoires

Machines à boucher

Tireuses

Pompes, etc.

Vente en gros et au détail chez

SCHURCH & Cie - Neuchâtel

Pour vos vacances

Rien n'est plus pratique et plus seyant que les

costumes jersey

deux et trois pièces, soie, laine et soie, laine, et les sous-vêtements et la lingerie

«MONA»

Gve PARIS S. A.

«AU VAISSEAU»

Pour vos vacances

Madame, nos

Pyjamas depuis fr. 15.—

Peignoirs depuis fr. 9.50

Gilets de laine depuis fr. 15.—

Pour votre enfant:

Robettes en reps et toile «silka»

Gve PARIS S. A.

«AU VAISSEAU»

Vos souffrances intolérables des pieds disparaîtront complètement

grâce aux chaussures spéciales faites sur commande, exactement d'après vos pieds, chez

J. Stoyanovitch

Bottier diplômé

Rue du Temple-Neuf 8 NEUCHATEL

Spécialiste pour chaussures orthopédiques

Travail parfait et garanti

Nombreuses références

A vendre:

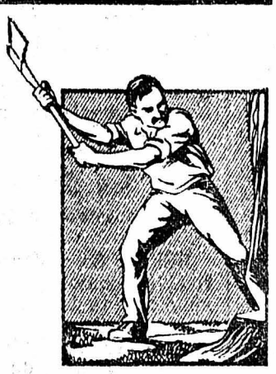

plusieurs tables de cuisine, de chambre, de salon, à ouvrage, un bureau de dame Louis XV, deux secrétaires, deux pupitres, deux commodes, un buffet-lavabo, deux lavabos-commodes avec glace, une toilette anglaise, quatre canapés, quatre tables de nuit, deux machines à coudre, une poussette, une chaise d'enfant, armoires, lits, chaises, etc.

AU BUCHERON

NEUCHATEL

Ecluse 20 - P. Evard et Co - Téléphone 16.33

Parmi les denrées alimentaires les fruits jouent un rôle des plus importants. D'abord ils sont riches en sucre facilement soluble et contiennent surtout une grande proportion de vitamines, qui seulement depuis relativement peu de temps ont été appréciées à leur juste valeur par la science et qui sont très importantes pour l'entretien de la santé. On ne saurait donc trop recommander au public une consommation régulière de fruits frais ou conservés sous forme de compotes et de confitures.

D'après le Prof. Dr. W. von Gonzenbach, Zurich.

Voici

ce qu'un savant éminent dit des fruits et confitures. N'est-ce pas un appel aussi pour vous, Madame, qui êtes soucieuse de la santé de vos chers enfants? Donnez-leur donc souvent, soit au petit déjeuner, pour le goûter ou au repas du soir les bonnes

Confitures Lenzbourg

se vendent dans tous les magasins d'alimentation aux prix suivants:

	Seaux „Hero" 5 kg.	3 kg.	1 kg.	Flacons 500 gr.
Quatre fruits	6.90	4.35	1.50	1.—
Coings	7.75	4.85	1.70	1.10
Pruneaux				
Groseilles rouges avec grains				
Groseilles rouges sans grains	8.70	5.40	1.90	1.20
Mûres				
Myrtilles				
Oranges amères				
Mirabelles	9.20	5.70	1.95	1.25
Reines-Claude				
Sans Rival	9.30	5.80	2.—	1.25
Framboises	9.90	6.15	2.10	1.25
Cerises noires et rouges	10.65	6.55	2.25	1.35
Griottes				
Fraises				
Abricots	11.10	6.85	2.35	1.40
Pêches				
Gelées „Petit Déjeuner"				
avec framboises				
avec fraises	8.10	5.05	1.75	1.15
avec abricots				
Gelées				
Pommes	6.90	4.35	1.50	1.—
Coings	8.70	5.40	1.90	1.20
Oranges	9.20	5.70	1.95	1.25
Groseilles rouges	9.90	6.15	2.10	1.25
Framboises	11.10	6.85	2.35	1.40
Fraises	11.70	7.20	2.50	1.45

Occasion

A vendre pour cause de déménagement, un calorifère «Gothard» No 2, catelles vertes; un potager à bois; un petit fourneau catelles, brun clair, et un petit dressoir en noyer. Le tout en bon état.

Demander l'adresse du No 55 au bureau de la Feuille d'Avis.

LAITERIE

GERBER & Cie

Rue des Epancheurs 5

Tél. 12.67

BEURRE

frais pour la cuisine, par 5 kg. à

fr. 4.- le kg.

ŒUFS

frais à

fr. 1.70 la dz.

Un teint velouté résulte de l'emploi journalier du véritable Savon au Lait de lis Bergmann

MARQUE: DEUX MINEURS

complété par la Crème au Lis «Dada»

E. Bauler, pharmacien.
A. Bourgeois, »
Félix Tripet, »
Alb. Vauthier »
A. Wildhaber, »
Alfred Guye, mercerie.
Ch. Petitpierre S. A., et succur.
Paul Schneitter, droguerie.
Zimmermann S. A., épicerie.
M. Tissot, pharm., Colombier.

Demandes à acheter

On demande à acheter d'occasion

tuiles, planches briques

Offres écrites sous chiffres R. A. 47 au bureau de la Feuille d'Avis.

13, Chavannes, 13

Je suis toujours acheteuse d'habits usagés ainsi que de lingerie, chaussures, vaisselle, et tous autres objets.

Une carte suffit.

Castellani-Rognon.

On demande à acheter une

vitrine

pour coiffeur. Prière d'indiquer la grandeur et le prix sous chiffres T. A. 66 au bureau de la Feuille d'Avis.

AVIS DIVERS

Deux demoiselles cherchent une ou deux

CHAMBRES ET PENSION

dans famille pour tout de suite ou époque à convenir. Adresser offres sous chiffres F. S. 69 au bureau de la Feuille d'Avis.

Couturière

ayant du chic pour robes et manteaux, habille aussi les enfants, répare et transforme les fourrures. Travail en journées.

S'adresser à Mlle Droz, Faubourg de l'Hôpital 40. Une carte suffit.

On cherche

PENSION

dans bonne famille romande, pour garçon de 14 ans, du 18 juillet au 18 août. Offres avec références à M. Hagmann, avocat, Olten (Soleure).

Concours

Ensuite de la démission honorable du titulaire, le poste de

directeur de la Caisse cantonale d'assurance populaire

à Neuchâtel est mis au concours.

Entrée en fonctions immédiate.

Date de la fermeture du concours: 20 juin 1928.

Adresser les demandes de renseignements et offres de service à M. Ernest Strittmatter, président du Conseil d'administration.

Neuchâtel, le 29 mai 1928.

Moteurs „Zurcher"

Saint-Aubin (Neuchâtel) Suisse — Courbevoie (Seine) France

Moteurs pour motocyclettes, automobiles, camions, pompes à feu, compresseurs et usages industriels divers.

GROUPES-MARINS

Fournisseurs des meilleures maisons suisses et françaises

Mariage

Demoiselle de toute moralité, présentant bien, capable, bonne ménagère, possédant quelque avoir, désirerait s'unir à monsieur sérieux, de 48 à 55 ans, ayant bonne situation ou n'importe quel commerce. Offres en toute confiance et discrétion à M. A. B. poste restante, gare-Neuchâtel.

On prendrait en pension

dame ayant besoin de soins. — Tout confort moderne. Belle situation.

Demander l'adresse du No 65 au bureau de la Feuille d'Avis.

English Lessons

par professeur anglais de Londres (parlant français et allemand). Spécialité: correspondance commerciale. S'adresser à M. Vasey, Faubourg de l'Hôpital 35.

MARIAGE

Personne d'un certain âge, sérieuse et présentant bien, en bonne santé, travailleuse, caractère agréable et connaissant tous les travaux d'un ménage, cherche à faire la connaissance d'un monsieur en vue de mariage. Bonnes références. Ecrire à No 369 poste restante, à Yverdon.

Bonne pension bourgeoise, prix modéré. Hôtel de la Croix-Bleue, Croix du Marché. co

Travail à domicile

On demande pour tout de suite deux personnes pour tricotage à la main de brassières en laine décatie. Adresser offres par écrit à T. D. 56 au bureau de la Feuille d'Avis.

Personne d'un certain âge, tranquille, cherche dans bonne famille,

CHAMBRE

chauffable, au soleil avec pension (ville ou Peseux).

Adresser offres sous chiffres M. N. 25 au bureau de la Feuille d'Avis.

On désire placer jeune fille dans bonne famille, comme

DEMI-PENSIONNAIRE

pour apprendre la langue française.

Ecrire à Mme Vaucher, 12, rue Saint-Maurice.

Pension-famille

Demoiselle d'un certain âge désire trouver à proximité de Neuchâtel ou villages avoisinants «direction Colombier» une ou deux chambres non meublées, avec bonne pension. Faire offres détaillées, en indiquant prix mensuel sous chiffres H. Z. 19 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune homme ayant place stable cherche

chambre et pension

pour le 1er juin. — Ecrire à M. Maurice Niederhauser, Chaumont.

Jeune fille

soigneuse est demandée pour aider dans un petit ménage pendant la matinée. S'adresser Porret, Boine 14.

Remerciements

Madame AIASSA et ses enfants, dans l'impossibilité de répondre à chacun, expriment ici leur vive reconnaissance aux nombreuses personnes qui leur ont adressé tant de marques de sympathie pendant les jours pénibles qu'ils viennent de traverser.

Madame Alfred BISCHOFF et familles, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans leur grand deuil.

Coffrane, le 29 mai 1928.

Les annonces remises à notre bureau avant 12 h. (grandes annonces avant 9 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

Il n'est pris aucun engagement quant à la place que doit occuper une annonce.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les bureaux sont ouverts de 7 heures à midi et de 14 à 18 heures. Le samedi jusqu'à midi seulement.

Les avis tardifs et les avis mortuaires sont reçus au plus tard jusqu'à 7 h. 30.

Administration : rue du Temple-Neuf 1.
Rédaction : rue du Concert 6.

Régie extra-cantonale : Annonces-Suisses S. A., Bienne et succursales.

AVIS OFFICIELS

République et Canton de Neuchâtel

VENTE DE BOIS DE SERVICE

Le département de l'Intérieur met en vente par voie de soumission :

149 sciages épicéa et sapin, cubant 106,11 m³ ; 8 billes de chêne, 3,76 m³, exploités dans la forêt cantonale du Chanet de Colombier, et situés aux abords directs des chemins.

Les soumissions, envoyées sous pli fermé, seront reçues par le soussigné jusqu'au lundi 4 juin au soir.

Pour visiter la coupe, prière de s'adresser au garde forestier Jules Béguin, à Montezillon.

Areuse le 26 mai 1928.

L'Inspecteur des forêts du IIme arrondissement.

République et Canton de Neuchâtel

Visite annuelle obligatoire des bateaux

dès le 29 mai 1928, suivant programme affiché dans les localités riveraines.

Il ne sera pas envoyé de convocation personnelle.

Les personnes empêchées peuvent se faire remplacer par un tiers.

Neuchâtel, le 22 mai 1928.

Le Conseiller d'Etat
Chef du Département des travaux publics,
H. CALAME.

République et Canton de Neuchâtel

VENTE DE BOIS

Le Département de l'Intérieur fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues le samedi 2 juin, dès les 8 ½ heures, les bois suivants, situés dans la forêt cantonale :

58 stères de sapin
22 stères de hêtre
800 gros fagots
400 verges pour haricots
4 tas de perches moyennes

Le rendez-vous est à la Guérite du Villaret.

Areuse, le 26 mai 1928.

L'Inspecteur des forêts du IIme arrondissement

République et Canton de Neuchâtel

VENTE DE BOIS

Le département de l'intérieur fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, le mardi 5 juin, dès les 9 heures du matin, les bois suivants, situés dans la forêt cantonale de l'Eter :

350 stères hêtre, sapin et mélèze.
3000 fagots.
4 tas de perches et tuteurs.
300 verges pour haricots.

Le rendez-vous est à Frochaux.

Saint-Blaise, le 29 mai 1928.

L'Inspecteur des forêts du 1er arrondissement.

VILLE DE NEUCHATEL

Forêt de Chaumont

VENTE DE BOIS DE SERVICE

Soumission au lundi 11 juin 1928

Les bois de service (résineux et feuillus) extraits des coupes martelées à Chaumont, soit environ 400 m³ sont offerts en vente publique par voie de soumission.

L'Intendance des forêts de la ville donnera tous les renseignements utiles.

Rentrée des soumissions le lundi 11 juin 1928, à 18 heures.

Neuchâtel, le 24 mai 1928.

Direction des forêts et domaines.

VILLE DE NEUCHATEL

Permis de construction

Demande de Monsieur A. Seylaz de construire un immeuble à l'usage d'habitation et atelier d'ébénisterie au Faubourg de la Gare.

Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel Municipal, jusqu'au 14 juin 1928.

Police des constructions.

République et Canton de Neuchâtel

VENTE DE BOIS DE SERVICE

Le département de l'Intérieur met en vente par voie de soumission :

131 sciages épicéa et sapin, cubant 60,22 m³, exploités dans la forêt cantonale du Château de Valangin, et situés aux abords directs de la route cantonale.

Les soumissions, envoyées sous pli fermé, seront reçues par le soussigné jusqu'au samedi 2 juin au soir.

Pour visiter cette coupe, prière de s'adresser au garde forestier H. Staeger, à Valangin.

Areuse, le 26 mai 1928.

L'Inspecteur des forêts du IIme arrondissement

VILLE DE NEUCHATEL

BAINS DU LAC

Ouverture officielle : Vendredi, 1er juin à 15 h.

TARIF

1. Bains du port

CABINE : 50 c. — Abonnement pour la saison : 16 fr. Pour un mois : 10 fr.

PAVILLON : 30 c. — Abonnement pour la saison : 8 fr. Pour un mois : 5 fr.

Gratuité au pavillon Est, de 5 ½ à 8 h. et le soir dès 18 h.

2. Maladière, Crêt, Evole, Serrières

Dans l'une des ailes : Bains gratuits.

Dans l'autre aile : cabine : 40 c. Abonnement pour la saison : adultes, 12 fr. ; enfants, 8 fr. — Pour un mois : adultes, 6 fr. ; enfants, 4 fr.

Abonnement au porteur, de 50 bains, valable dans tous les établissements : 12 fr.

Direction de police.

COMMUNE de Lignières

MISE DE BOIS DE FEU

Mardi 5 juin courant, la commune de Lignières vendra en mises publiques et aux conditions habituelles de ses enchères, dans sa forêt de Chuffort, le bois suivant :

170 stères hêtre.
76 stères sapin.
5192 fagots, ainsi que 6 billes hêtre et plane, cubant ensemble 1 m³ 77.

Tout le bois se trouve sur une bonne route utilisable pour camions. Le rendez-vous des amateurs est à 9 heures du matin, au domaine Paul Sunier.

Conseil Communal.

COMMUNE de Dombresson

VENTE DE BOIS

Samedi 2 juin 1928, le Conseil communal vendra par enchères publiques, aux conditions habituelles, les bois ci-après situés dans la forêt du Côty :

86 stères sapin
120 stères hêtre
1200 fagots
25 m³ de sciage

Le rendez-vous est à 14 h. au haut du chemin.

Dombresson, le 28 mai 1928.

Conseil communal.

COMMUNE de Savagnier

VENTE DE BOIS DE SERVICE

La Commune de Savagnier vendra par voie d'enchères publiques, au comptant, **le samedi 2 juin 1928, à 14 heures**, à la salle communale :

6 lots de sapin et épicéa, soit 291 pièces cub. 375, 19 m³.

La grande partie de ce bois est de l'épicéa.

Pour prendre connaissance des lots et visiter les bois, s'adresser au garde forestier.

Savagnier, le 25 mai 1928.

R 531 C — Conseil communal.

IMMEUBLES
VENTES ET ACHATS

Pour cause de départ, à vendre à Valangin,

petite maison

de cinq chambres, dépendances, garage avec terrasse ; écurie pour petit bétail, jardin potager de 200 m². Conditions très favorables.

S'adresser à l'Agence Romande, vente d'immeubles, Place Purry 1, Neuchâtel.

Office des faillites de Boudry

Vente de gré à gré d'un immeuble
A BOUDRY

L'administration de la masse en faillite de Germain Karlen, offre à vendre de gré à gré, l'immeuble situé près de la gare des C. F. F. de Boudry, dans lequel se trouve le restaurant-buffet de la gare ; deux logements et dépendances ; établissement pour horticulteur ; grand jardin et serres de 2000 m² environ.

Pour visiter et pour renseignements, prière de s'adresser à l'Office des faillites à Boudry, où les offres doivent être faites jusqu'au samedi 9 juin à midi.

Boudry, le 29 mai 1928.

OFFICE DES FAILLITES :
Le préposé : H.-C. MORARD.

Enchères immobilières

Vente de terrains à Monruz

Mlles Châtelain et M. A. Châtelain exposeront en vente par voie d'enchères immobilières, le 12 juin prochain, à 3 heures de l'après-midi, en l'Etude du notaire F. Junier, rue du Musée 6, à Neuchâtel :

Des terrains situés dans leur propriété à Monruz, soit :

1. 36,000 m² environ sur le territoire de la Coudre, en bloc ou en quatre lots.
2. 4500 m² environ sur le territoire de Neuchâtel en un ou deux lots.

Tous ces terrains sont près d'une station de tramway et jouissent d'une partie de grève boisée (eau, gaz, électricité à proximité).

Situation unique au bord du lac comme terrains à bâtir ou petites propriétés.

S'adresser pour visiter, l'après-midi, à Mlles Châtelain, à Monruz près Neuchâtel, et pour prendre connaissance du cahier des charges, au notaire chargé de la vente.

Propriété à vendre

Entre Neuchâtel et Serrières, maison de construction récente, dix chambres et dépendances. Chauffage central. Confort, véranda, terrasse et jardin. Le tout de 800 mètres carrés. Trams à proximité. Vue étendue.

S'adresser à l'Etude Wavre, notaires, Palais Rougemont.

Route de la Gare, à vendre une

propriété

bien située avec jardin. Trois appartements de cinq et six pièces ; l'un d'eux pourrait être mis à disposition de l'acquéreur immédiatement, ou pour époque à convenir. S'adresser Etude Petitpierre et Hotz.

Dans localité importante, près Yverdon, à vendre, bon immeuble avec

magasin d'épicerie

Appartements de trois et quatre chambres. Affaire avantageuse pour preneur sérieux. — Prix : Fr. 22,000.— ; facilités.

La Ruche Mérinat et Dutoit, Terreaux 1, Lausanne.

A vendre, au bord du lac de Bienne, entre le Landeron et Neuveville,

jolie petite villa moderne

cinq chambres, chambre de bain, buanderie et dépendances. Jardin de 600 m² avec arbres fruitiers. Conditions avantageuses. A vendre éventuellement meublée.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE B. de Chambrier, Place Purry 1, Neuchâtel.

Maison à vendre à Chambrelien

sur route cantonale, jolie petite maison ancienne. Deux logements de trois chambres. Eau, électricité. Belle situation. Surface du terrain 1035 m². — S'adresser au notaire E. Paris, à Colombier.

Maison à vendre

Les enfants de feu Mme Vve Théophile Clerc, à Dombresson, offrent à vendre de gré à gré la maison qu'il possèdent à Dombresson, comprenant : deux logements, grange, écurie pour la garde de douze pièces de bétail, ainsi que 7000 m² de bon terrain. Pour visiter, s'adresser à Théophile Clerc, à Dombresson.

A vendre, au centre de la ville,

immeuble locatif

avec magasins. S'adresser Etude Wavre, notaires.

A VENDRE

A vendre une

poule

avec dix poussins. S'adresser chez Mme Galfetti, Fahys 27.

A vendre bonne

jeune vache

portante et une jeune génisse de 1 ½ année. S'adresser à Cécile Geiser, café du Chasseur, Enges.

A remettre plusieurs

bons cafés

Entrée à volonté. S'adresser à l'Indicateur S. A., Grand-Pont 2, Lausanne.

HERNIE

Elastiques ou à ressort, mes bandages sont

solides et pas chers

Envoi à choix. Indiquer tour et emplacement de la hernie. R. Michel, spécialiste, Case Gare, Lausanne. JH 35430 L

Laiterie-Crèmerie

STEFFEN

Rue Saint-Maurice

Vient d'arriver :

FROMAGE GRUYÈRE

de pâte extra-grasse, tendre et salé

Un régal pour les amateurs

Magasin

A remettre à la Sagne, un commerce d'épicerie, mercerie, bonneterie et vaisselle. Bonne clientèle. Peu de reprise. Pressant. S'adresser au magasin F. Jaquet, Sagne Crêt 99 (Neuchâtel).

A vendre un

vélo d'homme

en bon état. — S'adresser Petits Chênes 9, rez-de-chaussée, à dr.

Société coopérative de Consommation

BEURRE à fondre

Ire qualité, au meilleur prix du jour.

S'inscrire dans nos magasins.

GDE CORDONNERIE Kurth

Grande vente de chaussures

POUR DAMES

Souliers à brides, noirs **11.80 14.50 15.80 16.80**
bruns, beiges, gris **17.75**
rouges, bleus, vernis **17.75**

Souliers fantaisie, beiges et gris **21.75**

Souliers imitation crocodile **19.80**

Souliers fantaisie, beiges, gris, etc. **23.80**

Souliers semelles crêpe, bruns, gris, beiges **24.80**

Souliers tressés **16.50 19.50 24.50**

Sandalettes grises **9.80**

Sandalettes beiges **14.80**

Sandalettes rouges, bleues, grises **16.80**

Souliers toile blanche (un lot) **4.50**

Souliers blancs et imitation crocodile **7.80**

Richelieu noir **14.50 16.80**

Richelieu brun **19.80 22.80**

POUR ENFANTS

Souliers bas

noirs	**6.90**	**7.90**	**8.90**	**9.80**
bruns	**7.90**	**8.90**	**9.80**	**10.80**

Bottines 6.90 7.90 8.80 9.90

Souliers tennis, semelles crêpe

25-28	29-34	35-40	41-46
5.90	**6.75**	**7.75**	**8.95**

Envoi franco contre remboursement

Pour marchands de chaussures conditions spéciales

POUR MESSIEURS

Richelieu
noir, système cousu main **20.50 22.80**
brun, système cousu main **23.80**
fantaisie **24.80 29.80 36.80**

Bottines
Box, deux semelles **18.75**

Richelieu, semelles crêpe **25.80**

Souliers de travail ferrés **18.80**

Souliers militaires ferrés **22.80**

Chaussures de montagne **27.80 29.80**

Pour fillettes et garçons

Souliers bas (selon grandeurs)
noirs **11.80 13.80 14.80 16.80 17.80**
bruns **13.80 15.80 16.80 17.80 19.80**

Souliers gris et beiges, semelles crêpe **19.80**

Bottines peau cirée **10.80 11.80**

Bottines peau cirée **11.80 13.50**

Bottines Box **13.80 14.80 15.80 16.80**

Sandales flexibles, double couture deux semelles

18-21	22-26	27-29	30-35	36-42
5.90	**6.90**	**8.50**	**8.90**	**10.80**

Espadrilles
grises, brunes, blanches,

24-34	35-40	41-46
1.50	**1.75**	**1.90**

SOULIERS TENNIS
semelles caoutchouc, blancs, gris

30-34	35-40	41-47
3.50	**3.90**	**4.50**

Seyon 3 — **NEUCHATEL** — Marché 1

VAISSELLE AVANTAGEUSE

seulement quelques jours

Garnitures de toilette en faïence décorée, cinq pièces, grandes cuvette. **9.75**

Garnitures de cuisine en faïence décorée, seize pièces avec huile et vinaigre. **14.50**

Séries de saladiers de six pièces en faïence BLANCHE **2.95** — DÉCORÉE **4.25 3.95 3.75**

DINERS 23 pièces pour six personnes en faïence décorée seulement **15.50**

DINERS 23 pièces pour six personnes, en faïence perlée blanche seulement **15.-**

DINERS 23 pièces pour six personnes, en porcelaine décorée seulement **29.50**

Garnitures de cuisine en porcelaine décorée, quatorze pièces, joli article. **19.50**

Séries de saladiers trois pièces en porcelaine blanche . . **1.45**

Séries de saladiers trois pièces en porcelaine décorée . . **2.95**

Maison de confiance pour marchandises de qualité

Aux Armourins S.A. Neuchâtel.

Faites vos provisions avantageusement aux prix d'été en vous adressant au

Chantier de Maillefer, Neuchâtel

COMMERCE DE BOIS ET COMBUSTIBLES
GROS — **H. GUENAT FILS** — DETAIL
Chantier & Bureau "Maillefer" NEUCHATEL Domicile "Beauregard 1a"
Compte de chèques postaux IV. 1284.

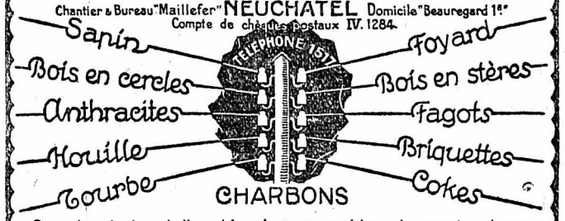

Service à domicile - Livraisons rapides et consciencieuses

Boucheries-Charcuteries

BELL

Lard à fondre, sans couenne, le ½ kg. fr.			**1.10**
Lapins frais du pays	»	»	» **1.75**
Poules fraîches du pays	»	»	» **1.75**
Poulets vidés	»	»	» **2.40**

ENCHÈRES

Enchères de fourrages

Divers propriétaires exposeront en vente par enchères publiques, la récolte en foin et regain de leurs champs situés sur les territoires de Thielle-Wavre, Cornaux, Saint-Blaise et Marin-Epagnier.

Pour les territoires de **Cornaux et Thielle-Wavre**, les enchères auront lieu **mardi 5 juin 1928.**

Rendez-vous à 8 heures sur Maupré, chemin de Marin à Wavre.

Pour Saint-Blaise et Marin-Epagnier, éventuellement mercredi 6 juin 1928.

Rendez-vous à 8 heures devant l'Hôtel Communal, à St-Blaise.

Les propriétaires désirant exposer leurs récoltes en vente et qui ne se sont pas encore fait inscrire, peuvent le faire au Bureau de E. Berger, à Saint-Blaise, jusqu'au lundi 4 juin 1928, à 18 heures.

Neuchâtel, le 29 mai 1928.

Le Greffier du Tribunal II : Ed. NIKLAUS.

Catastrophe

Un jour on aprend qu'un gaz mortel à qui le respire s'est révélé à Hambourg. Il y a eu des morts, beaucoup de morts ; on s'est étonné ; on a même dit que la Société des Nations s'occuperait de l'affaire. Et puis l'on a parlé d'autre chose. Les morts vont vite, n'est-ce pas, et les langues plus vite encore à mesure qu'un clou chasse l'autre. C'est pourquoi il n'est pas hors de propos de reproduire l'article que publie le « Temps » sous le titre qu'on vient de lire :

A l'instant même où les élections en France et en Allemagne semblaient bien marquer une orientation commune vers une politique de paix, voici que brusquement un accident catastrophique surgit qui ne peut manquer d'embrumer, pour ne pas dire plus, les horizons locarniens. Des deux côtés, en effet, les sourires se faisaient plus engageants, la fameuse formule de l'entente et de la détente paraissait prendre forme — une forme tout au moins extérieure — l'Allemagne avait abattu son jeu et formulé tout net ses désirs et ses intentions, espérant bien les accommoder quelque jour à nos propres conditions, qu'il reste, d'ailleurs, encore à préciser.

Dans le ciel serein, un coup de tonnerre éclate. C'est un réservoir de onze mètres cubes chargé de phosgène qui fait explosion, ce phosgène redoutable et redouté qui armait durant la dernière guerre les obus allemands à croix jaune. La nappe de gaz nocif se répand et agit comme en guerre. Hambourg, ville libre, compte ses morts et ses mourants. En Allemagne, l'émotion est grande ; à Hambourg, le Sénat veut y voir clair, cependant qu'en Angleterre et ailleurs une inquiétude bien naturelle est provoquée par cette catastrophe.

Ainsi donc se trouvaient stockées à proximité même d'une grande ville des quantités de phosgène suffisantes, au dire du « Morning Post », pour en anéantir la population tout entière. Et pourquoi ce stock, pourquoi à Hambourg, grand port d'exportation ? Les Hypothèses vont leur train. Or il en est du phosgène comme de bien d'autres composés chimiques. C'est un produit qui, utilisé dans les usines de matières colorantes, peut « immédiatement » être employé pour la guerre. Pour se conformer à l'esprit et à la lettre des traités, la production ne doit donc, en aucun cas, dépasser la consommation industrielle. Un ingénieur chimiste français, M. Henri Le Wita, spécialiste distingué, écrit à ce sujet : « Sans doute la consommation des armées en guerre est bien supérieure à celle des industries de paix, car si la production française a été pendant la guerre de 16,000 tonnes de phosgène c'est là un chiffre bien supérieur à celui des emplois possible pour les couleurs et certains produits pharmaceutiques dérivés. Il n'existe pas, à notre connaissance, de statistique à ce sujet, mais on peut affirmer que la consommation de ce produit ne dépasse pas 500 tonnes. »

Quoi qu'il en soit, le gouvernement du Reich entend se disculper et annonce l'ouverture d'une enquête officielle qui déterminera s'il y a eu violation de la loi allemande de juillet 1927 interdisant la fabrication des gaz toxiques ; s'il y a eu également violation du protocole de la Société des nations interdisant la guerre des gaz et des microbes.

Dans le même temps, devant le Sénat, le chef de la police de Hambourg incrimine la Reichswehr d'avoir fait le commerce des stocks de phosgène et la « Gazette de Voss » proteste que la Reichswehr n'y est pour rien et que les acquéreurs des gaz en question sont des maisons américaines. Le propriétaire des usines, M. Stoltzenberg, précise qu'il a en effet vendu de petites quantités de ce toxique à la maison américaine Heyden North-Western Blue Gas. Tout s'explique, tout s'expliquera, et il n'est pas douteux que l'enquête prescrite n'apporte en cette affaire des clartés pareilles à celles que la commission de la Société des nations a réunies au sujet des mitrailleuses de Saint-Gotthard...

Peut-être le reproche d'ironiser à ce sujet nous sera-t-il fait. Nous répondrons que cette question, comme tant d'autres, doit être prise au sérieux et non pas au tragique. Car la catastrophe de Hambourg ne nous a ni étonné ni surpris. Il y a beau temps, en effet, que nous soupçonnons et que nous savons même ce qui se passe là-bas. Pendant des années, le ministère de la Reichswehr a constitué et constitue peut-être encore, malgré les récentes assurances données, un Etat dans l'Etat. Il serait vraiment étonnant que du jour au lendemain ce ministère se soit plié à une rupture brusque et profonde avec le passé, et qu'il ait renoncé délibérément à préparer, au mépris des traités, des pactes, des accords, la mobilisation de la masse allemande pour des buts que l'on ne nous a pas laissé ignorer. C'est encore M. Le Wita, qui faisait remarquer combien paraît étrange le silence des chimistes et des militaires allemands et la réserve de leurs écrits en ce qui concerne les vues mêmes de l'Allemagne sur l'emploi des gaz toxiques en guerre, silence qui ne peut, dit-il, s'expliquer que par un mot d'ordre du gouvernement du Reich. Tant de discrétion ne nous confirme pas cependant dans l'opinion que l'Allemagne, vu l'article 171 du traité de Versailles, ne s'occupe plus d'armes chimiques, ni d'aviation militaire. La catastrophe de Hambourg, avec ses à-côtés mystérieux, ne vient-elle pas tout d'un coup renforcer nos doutes et nos méfiances ?

Il y a donc un état d'esprit et un état de fait que nous ne pouvons ignorer. L'avenir, un avenir prochain les modifiera-t-il ? Nous ne nous risquerons pas à le pronostiquer. Mais il faut que l'on sache en France que « la renaissance militaire de l'Allemagne jointe à son formidable potentiel de guerre ne peut être comparée aujourd'hui qu'à celle des Etats-Unis ». Ceux-ci, du moins, qu'aucun traité ne lie, préparent leur défense — contre qui ? — à ciel ouvert. Sait-on que des sommes énormes atteignant 260 millions de francs en 1926 sont affectées, annuellement, à la préparation des armements chimiques et à la protection contre leurs effets ? Sait-on que dans leur institut « American Chemical Warfare Service » travaillent une centaine d'officiers et 1500 hommes de troupe, et qu'à Edgewood les Etats-Unis possèdent les plus grands établissements du monde pour la préparation et l'étude des armes chimiques ? En Allemagne — et nous citons encore une fois M. Le Wita — « les dirigeants de l'omnipotente industrie à double face qu'est l'« Interessen Gesellschaft » de Francfort-sur-le-Mein, ce formidable grenier de l'industrie allemande, font étudier, grâce à leur organisation remarquable du temps de paix, un plan des plus méticuleux pour assurer sa rapide transformation en temps de guerre. Ils procèdent avec cette parfaite méthode tudesque qui prévoit tout et se préparent à toutes les éventualités en parfait accord avec le gouvernement ».

Le bruit de l'explosion de Hambourg est un rappel à des réalités qu'il est bon de souligner de temps à autre.

Les débuts du roman-feuilleton

L'avènement du feuilleton date des premières années qui suivirent 1830 : *Le Temps* fut, je crois, le premier qui, à Paris, lui donna la vie quotidienne et l'introduisit régulièrement dans ses colonnes. Puis, quand la presse à bon marché fit son apparition, le feuilleton en fut la base. La nouvelle ne tarda pas à s'y glisser, en une seule partie d'abord, puis en deux, puis trois. La brèche faite, Eugène Sue se hâta de l'agrandir avec les six volumes d'*Arthur* et les six volumes de *Mathilde*, son meilleur ouvrage sans contredit, bien que l'hyperbole y soit poussée jusqu'à l'absurde. Puis il reparut avec fracas dans la lice avec les dix tomes du *Juif errant*, et les dix volumes des *Mystères de Paris*. A dater de ces deux publications, qui furent son apogée, le feuilleton ne connut plus ni freins, ni bornes. Frédéric Soulié, qui, tout grand travailleur qu'il était, n'avait pas de souffle et dont le talent littéraire procédait en soudaines et inégales bouffées, essaya vainement de lutter avec le *Château des Pyrénées* et quelques autres rhapsodies contre la formidable vogue d'Eugène Sue. Balzac se retira, ou à peu près, car son talent d'analyste n'avait que faire en pareille orgie romanesque. George Sand voulut lutter, mais sa touche si large et si brillante ne jeta que de pâles lueurs dans ce tournoi d'empâtements et de peinture à la détrempe. Un seul homme avait les épaules assez larges et le poignet assez robuste pour disputer le sceptre du roman-feuilleton à l'heureux auteur des *Mystères de Paris* : Alexandre Dumas, piqué d'honneur, riposta aux deux fois dix tomes d'Eugène Sue, par les quatorze ou quinze volumes de *Monte-Cristo ;* il en puisa beaucoup dans les mémoires apocryphes d'un mousquetaire de Louis XIII ; il mit toute l'histoire de France en feuilletons comme Benserade en rondeaux. Bref, il entreprit ce que l'on pourrait appeler le roman à perpétuité. Ce fut la plus belle époque du roman, bien que Dumas l'accaparât à tel point que Jules Janin put dire en une amère diatribe : « Voici un homme, chez nous, en pleine paix, qui a fait lire cinq cents volumes au peuple français, et qui s'est fait lire avec tant de violence, avec une obstination si obstinée, qu'il faut d'un jour à l'autre que le public s'en souvienne, sous peine de ne plus aller au théâtre. — « Vous êtes à moi, nous dit-il, vous êtes mon bien ! Vous êtes ma proie, et je vous tiens bien ! Laissez là tous vos livres, pour me lire, vos théâtres pour mon théâtre ! Moi seul, et c'est assez ! » — Ainsi, il parle : et comme il parle il agit, et ma foi il faut encore se féliciter qu'il nous accorde une heure pour gagner et manger notre pain de chaque jour »...

Il y a, là dedans, un peu de l'acrimonie du littérateur qui voit toute l'attention occupée par un confrère plus heureux. Qu'on ne vienne pas contester cette assertion ? Savez-vous que la seule annonce d'un roman d'Eugène Sue, le *Juif errant*, faite par le *Constitutionnel*, le journal au « serpent de mer », alors sur son déclin — il tirait à peine à trois mille exemplaires — fit monter le dit tirage à 27,000. Ces 24,000 abonnés nouveaux vous paraissent peu de chose aujourd'hui : Songez que nous étions en 1848, que le nombre des personnes sachant lire, était la minorité, et que le «Roman chez la portière» ne fut pas un simple mythe, mais bien la peinture réelle de l'époque où celui qui savait déchiffrer ces lignes noires sur un fond blanc que l'on appelle « l'imprimé », était sûr de trouver un auditoire d'illettrés pour entendre et recueillir la « bonne parole »...

Félix MARTINOLE.

Choses et autres

(De notre corr. de Zurich)

Les journées de Pentecôte nous ont réservé une agréable surprise ; malgré les pronostics plutôt sombres de la météorologie, un radieux soleil nous a tenu compagnie, et je vous assure que l'on en a profité. Samedi, il fallait voir en gare de Zurich les colonnes interminables de touristes se rendant dans les lieux de villégiature, à la montagne ou dans les régions où, malgré la saison avancée, il est encore possible de faire du ski ! Et ce fut encore autre chose lorsque, lundi soir, tout ce monde est rentré, presque en même temps, ce qui a occasionné au personnel de la gare un surcroît de travail que l'on se représente difficilement. Samedi, il est parti de la gare de Zurich trente-cinq trains spéciaux, et vingt-cinq dimanche matin ; dans l'espace de vingt-quatre heures, plus de deux cent cinquante mille personnes ont passé à la gare de Zurich, un chiffre qui n'avait jamais été atteint auparavant. Le lundi soir, lorsque le moment fut venu de ramener tout ce monde, il a fallu organiser plus de soixante trains spéciaux, et cela a suffi tout juste à côté des convois prévus à l'horaire. Le chemin de fer du Sihltal a transporté douze mille personnes, celui de l'Uetliberg environ six mille, à tel point que, pour cette dernière ligne, il a fallu remobiliser les vieilles locomotives à vapeur, parce que les autres n'auraient pu suffire à la tâche. Enfin, les bateaux ont transporté quelque chose comme vingt mille touristes et voyageurs. Chiffres fort coquets, comme vous voyez.

L'aviation aussi a eu sa part de la fête ; en effet, tentés sans doute par le beau ciel bleu, les passagers ne se sont pas fait prier, et ces jours, ils ont occupé pour ainsi dire toutes les places disponibles. A Dübendorf même, un service d'excursions avait été organisé par la société Ad Astra, sous la conduite si experte de notre excellent compatriote W. Mittelholzer ; je connais tels passagers qui n'ont pas voulu se laisser priver du plaisir de faire une ronde aérienne sous la direction de ce brillant pilote, et ils ne l'ont pas regretté ; je souhaite que vous ayez l'occasion, un jour ou l'autre, de faire plus ample connaissance avec cet aviateur hors ligne; lorsque le champ de Planeyse sera organisé comme place régulière d'atterrissage, cette occasion se présentera sans aucun doute.

***

Puisque j'en suis à vous parler aviation, permettez-moi de vous signaler un incident amusant qui s'est produit l'autre jour à Dübendorf. Un passager, arrivé en droite ligne de Genève, et qui devait continuer sa route sur Stuttgart, a eu le malheur... de se tromper d'avion, et il est monté le plus tranquillement du monde dans la machine en partance pour Munich. Lorsque, quelques instants plus tard, l'avion faisant le service entre Zurich et Stuttgart voulut se mettre en route, l'on constata avec quelque étonnement qu'il manquait un passager, celui précisément qui venait de s'embarquer par erreur pour Munich. Dès que l'on se fût assuré que le voyageur distrait était bien parti, l'on se mit en communication avec l'avion de Munich, au moyen de la télégraphie sans fil, cet avion se trouvant à ce moment-là au-dessus de Winterthour. Sans hésitation, le pilote fit demi-tour, et revint à Dübendorf, où il déposa le passager distrait, après quoi il reprit l'air, tandis qu'un peu honteux, le voyageur cause de tout le mal prenait sa place dans l'avion partant l'instant d'après pour Stuttgart.

***

Comme vous savez, la dix-septième exposition nationale d'art vient de s'ouvrir à Zurich, dans les salles du musée mis obligeamment à la disposition de nos artistes. Le vernissage a été présidé par M. Vital, secrétaire du département fédéral de l'intérieur ; dans son discours, celui-ci a rappelé le centenaire de Frank Buchser, qui, l'un des premiers en Suisse, a pris en mains l'organisation d'expositions nationales. Le conseiller fédéral Schenk accueillit favorablement les suggestions de Buchser, si bien qu'en 1887, le Conseil fédéral accordait pour la première fois une subvention de cent mille francs. A partir de ce moment, l'autorité fédérale a manifesté à l'égard de l'art une sollicitude qui ne s'est jamais démentie, ce dont il faut la féliciter.

Quant à la ville de Zurich, c'est pour la troisième fois, depuis 1910, qu'elle abrite une exposition de ce genre ; au nom de la ville, le conseiller communal Kruck a souhaité la bienvenue aux artistes.

L'exposition compte 696 œuvres, appartenant à 475 artistes ; il y a 521 peintures ou dessins, 89 œuvres plastiques et 86 d'art graphique. Comme d'habitude, l'on a invité quelques artistes à envoyer cinq œuvres ; ce sont les peintres Trachsel (Genève), Ed. Boss (Berne), Sartori (Giubiasco), P. Barth (Bâle), Paul Bodmer (Zollikerberg), Karl Hügin (Zurich), F. Stauffer (Berne), les sculpteurs Roos (Bâle), Geiser (Zurich), Jaggi (Genève), Kappeler (Zurich), Reymond (Lausanne), Schwyzer (Zurich), et enfin les graveurs Gattiker (Rüschlikon), H. Bischoff (Lausanne), Th. Meyer (Hauptwil). Une salle spéciale a été réservée à Abraham Hermanjat (le Crêt près Aubonne).

J'aurai sans doute l'occasion de revenir sur cette intéressante exposition. Mais il est permis de dire maintenant déjà qu'elle paraît être organisée avec un très grand soin, et de manière à rendre une visite aussi agréable que possible; c'est là une tâche qui n'est pas toujours facile.

Les sports

MOTOCYCLISME

La course de côte Neuchâtel-Chaumont

La grande épreuve de côte organisée par le Moto-Club Neuchâtel aura lieu dimanche prochain 3 juin.

Toutes les autorisations ont été obtenues, de sorte que la route sera fermée à la circulation, de 7 heures à 11 heures et demie.

Le parcours est exactement le même que celui de l'an dernier, c'est-à-dire que le départ aura lieu depuis le nouveau pont du Vauseyon et l'arrivée devant le bureau de poste de Chaumont.

Le comité d'organisation a confié la direction de la police de la route à M. E. Fontana, assisté de nombreux pompiers, agents de police, gendarmes et commissaires. Des samaritains de la Section de Neuchâtel seront répartis sur tout le parcours et une ambulance automobile séjournera à mi-chemin. La direction de tout le service sanitaire a été confié à M. le Dr Hulliger, de Neuchâtel.

Le public, qui accourt chaque année plus nombreux à la course de Chaumont, est instamment prié de se conformer aux indications que lui donneront les commissaires et tous ceux qui s'occuperont de la police. En règle générale, il est extrêmement dangereux, pendant la course, de circuler ailleurs que sur les bas-côtés de la route. Aux virages, les spectateurs seront retenus par des barrages.

La course de cette année ne comportera pas d'automobiles. Par contre, plus de 70 coureurs motocyclistes sont déjà annoncés ; parmi ce lot très important se trouve tout ce que notre monde motocycliste compte de meilleur. En effet, Chaumont vient d'être rendu obligatoire par l'U. M. S. pour le championnat des experts.

Pour mémoire, rappelons que le record absolu toutes catégories est détenu depuis 1927 par le coureur C. Cérésole, avec 5 min. 23 sec. (Le meilleur temps des voitures est plus élevé d'environ ½ min.). Cérésole a renoncé aux courses de vitesses. Son record sera-t-il atteint ou dépassé dimanche ? Il se trouve bien quelques machines et quelques hommes dignes du titre, mais un pronostic sérieux est très difficile. La partie de la route depuis l'extrémité de l'Avenue des Alpes aux maisons du Verger-Rond n'est pas dans un aussi bon état que le reste du parcours et constituera également un obstacle de plus à la création d'un nouveau temps-record. Il n'en reste pas moins vrai que la lutte que se livreront les coureurs sera une des plus belles de la saison motocycliste suisse.

En plus des prix déjà en compétition, la Société des hôteliers de Neuchâtel vient d'offrir un nouveau challenge qui sera couru en interclubs, suivant une formule très simple du meilleur rendement.

La course dite ouverte sera suivie immédiatement d'une épreuve « fermée », réservée aux membres du M. C. Neuchâtel et pour laquelle une dizaine de coureurs sont inscrits. Il sera très intéressant de comparer la course et les temps réalisés par nos amateurs neuchâtelois avec ceux de coureurs déjà célèbres.

Les essais seront officiellement autorisés samedi 2 juin, de 14 à 18 heures. La reconnaissance des machines et le pesage obligatoire se feront le même jour, de 15 à 17 h. ½ dans les garages de l'Etat, au Vauseyon.

La course aura lieu par n'importe quel temps, et les coureurs partiront aux heures indiquées au programme.

Le Moto-Club Neuchâtel ne veut rien négliger pour maintenir à la classique course Neuchâtel-Chaumont, la belle réputation qu'elle s'est acquise.

FOOTBALL

Un championnat scolaire à Neuchâtel

Les directeurs de l'Ecole de commerce et du Gymnase ont eu l'heureuse idée de faire disputer, sur le terrain du Bied, un championnat entre trois équipes de l'Ecole de commerce (Usi, Ec. de com., Anglais) et l'équipe du Gymnase.

Organisé pour la première fois, à Neuchâtel, ce championnat a eu un succès réjouissant. Malheureusement, les Anglais ne se présentèrent qu'une fois, faute de joueurs, et perdirent de ce fait tous leurs matches.

Le premier tour vit une nette supériorité de l'Usi, qui battit successivement Commerce par 3-2 et Gymnase par 1-0. Ecole de commerce battait à son tour le Gymnase par 2-0.

Le deuxième tour fut plus équilibré : le Gymnase obligeait en effet, Commerce, puis Usi à partager les points (4-4 et 2-2). La dernière rencontre entre l'Usi et Commerce resta également indécise, chaque équipe ayant marqué deux buts.

L'Usi garde ainsi pour une année le challenge mis en jeu. Notons que dans la plupart des rencontres, les trois équipes montrèrent un jeu d'excellente facture, exempt de toute brutalité.

Espérons qu'en septembre, un plus grand nombre d'équipes prendront part à ce championnat. Classement pour 1928 :

	J.	G.	N.	P.	Pts
Usi	6	4	2	—	10
Commerce	6	3	2	1	8
Gymnase	6	2	2	2	6
Anglais	6	—	—	6	0

Dans une petite cérémonie intime, M. H. Billeter, directeur, remettra le challenge à l'Usi, dont voici l'équipe :

Lüscher ; Pucci II, Grandjean ; Brunner, Pucci I (cap.), Hakki ; Brovard, Giro, Nicou, Autich, Métin.

Gymnase : De Meuron ; Graber, Thorens II; Schütz, Berthoud, Voumard ; Jéquier II, Lageard I (cap.), Billeter, Richard, Thorens I.

Commerce: Lageard II; Youpanievatz, Kurth; Hess, Wittmer (cap.), Lins ; Dardel, Widmer, Wuithier, Roomberg, Scherer.

LIBRAIRIE

Schweizer Realbogen, dirigés par E. Wymann et H. Kleinert, édités par P. Haupt, Berne.

Dans cette série de cahiers, qui veulent servir de base à l'éducation nouvelle et dont nous avons dit tout le bien que nous en pensons, viennent de paraître cinq nouveaux opuscules.

Les trois premiers ouvrent une série spéciale consacrée au folklore et traitent : des croyances et des coutumes populaires (« Die Lebendigen und die Toten »), des légendes relatives à Wotan (« Wodan ») et aux géants (« Riesen »).

Mais les meilleurs sont les deux derniers, dont l'un (« Vom Wachsen der Pflanzen ») expose les éléments de la croissance des plantes, et l'autre traite de la respiration comparée à la combustion (« Die Atmung »). Nous disons qu'ils sont supérieurs aux précédents, purement rescriptifs, parce qu'ils comprennent un certain nombre d'observations et d'expériences qui sont une excellente application des principes de l'école active. R.-O. F.

La « Schweizer illustrierter Zeitung » publie chaque semaine, en un numéro volumineux, les plus intéressants des événements récents de Suisse et de l'étranger, en des clichés remarquables de netteté. Des articles sur les pays lointains et les peuples étrangers, sur des plantes et des animaux remarquables, relatifs à tous les domaines de l'industrie et de l'art, en font un moyen d'instruction précieux. Pour le délassement des lecteurs, romans et récits sont choisis de façon judicieuse. C'est dire que la lecture de ce journal est des plus attrayantes.

INTERLAKEN
Hôtel Métropole Garni
Réouvert avec tout confort moderne
Restaurant SCHUH attenant

On mourra de rire
AU THÉATRE
avec
SIDNEY CHAPLIN
le comique des comiques et son
Chameau de l'apocalypse
Une farce militaire immense autant que drôle
Deux heures de plaisir et d'oubli
Dès vendredi
AU THÉATRE AU THÉATRE

SUZE le meilleur ami de l'estomac

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Le terrible secret

par

Montenailles

34

Il se sentit faible, désarmé, perdu dans l'indifférence universelle et il lui était doux de pleurer, de pleurer sur son enfance ingrate, sur son adolescence ridicule, sur toute son existence à la dérive, sans lois, sans idéal, sans amour-propre, sans ambition noble, sans frein, sans rien d'élevé, sur cette existence d'excès, de sottises, d'aventures et d'erreurs qui devaient fatalement aboutir au suicide.

Il lui était doux de pleurer sur ses rêves en déroute, sur ses illusions dispersées, sur ses songes gisant sur le bord du chemin de sa vie, sur ses espérances évanouies, sur l'ensemble de circonstances déplorables qui l'avaient acculé à sa résolution désespérée.

Puis la source de ses larmes elle-même tarit.

Il regarda la pendule, dont le timbre venait de tinter lugubrement.

Il essuya ses joues, ses yeux, jeta un regard autour de lui pour s'assurer que tout était en ordre dans sa maison.

Il eut un vague sourire en voyant, dans un vase, des fleurs dont les corolles avaient l'air de se détourner de lui pour ne pas voir le geste qu'elles paraissaient d'avance répudier.

Puis la volonté dilata ses yeux.

Il reprit le flacon dont la vue seule, tout à l'heure, lui avait inspiré un si grand effroi.

Ses tempes bourdonnèrent, une fièvre tumultueusement l'agita, les battements de son cœur se suspendirent quand il éleva la fiole vers ses lèvres.

Il ne lui restait plus qu'un seul geste à accomplir pour appeler la mort et se délivrer à tout jamais de la misère de vivre...

Autour de lui, les objets se mirent à tournoyer dans une ronde vertigineuse ; il eut l'impression d'être sur le pont d'un navire happé par le mœlstrom et qui virevolte avec une rapidité croissante sur la pente intérieure du gouffre...

Il murmura une fois encore : « Maman ! d'une voix faible, en sentant qu'il n'aurait jamais la force ni le triste courage d'accomplir l'acte auquel il songeait.

Et le bruit de sa porte qui s'ouvrait, la sensation qu'une visite importune l'obligeait à différer la réalisation de son dessein, le rappelèrent à la réalité.

En hâte, il fit disparaître le poison, se retourna, laissa échapper un cri de surprise, essaya de se dresser debout sur ses jambes qui titubaient et n'avaient plus la force de le porter, et il retomba lourdement sur son siège.

— J'ai frappé. Il fait si grand vent dehors que je n'ai pas entendu si l'on me disait d'entrer, ma foi, j'ai poussé la porte... Mais qu'est-ce que vous avez ?

Vous êtes pâle comme un mort !

Etes-vous souffrant ?

Voulez-vous que j'appelle quelqu'un ?

D'un geste, Roger fit comprendre que c'était inutile.

Il passa la main sur son front pour chasser de sa pensée l'horrible vision qui l'obsédait, passa son mouchoir sur son visage pour essuyer les gouttes de sueur qui ruisselaient, puis, à la fin, d'une voix rauque et faible, il articula :

— Excusez-moi, Mademoiselle, je ne me sens pas bien, mais ce n'est rien... Ça va passer.

Dans sa toilette verte un peu tapageuse, sous les grandes plumes vertes de son vaste chapeau, Mlle Hermeline Jaquand demeurait stupéfaite en présence du spectacle de ce jeune homme effondré.

D'une voix adoucie, de cette voix hésitante et comme scrupuleuse que l'on prend pour parler dans la chambre d'un mort ou au chevet d'un malade, elle dit :

— Je vois que vous connaissez la nouvelle que je venais vous apprendre...

Puis, avec une joie mal dissimulée, avec une férocité satisfaite, elle poursuivit :

— Oui, les Bernac sont ruinés, totalement.

C'est l'effondrement complet, total, définitif.

Ils ont bien ce qu'ils méritent, par exemple.

Leur orgueil était insupportable, leur morgue haïssable.

Ils vont pouvoir, à présent, dénombrer les amis que leur faste et leur royale hospitalité rassemblaient en tout temps chez eux.

— Ah ! la belle Madame Bernac ne pourra plus se donner des airs de perruche avec ses toilettes extravagantes.

Elle me crispait les nerfs quand elle me regardait du haut de sa grandeur, avec son face-à-main.

Je ne suis pas méchante et ne souhaite d'ordinaire de mal à personne, mais, franchement, ce qui arrive à ces polichinelles ne me déplaît pas. Je suis heureuse de voir que ceux qui se juchent d'eux-mêmes sur un piédestal et qui regardent comme méprisable tout le reste du genre humain, ne sont pas à l'abri des coups imprévus du sort...

En prononçait ces paroles, elle poussait des soupirs qui ressemblaient à des sifflements de reptile, et elle pouvait à peine retenir de petits ricanements qui disaient sa satisfaction et sa joie.

Elle continua :

— Ah ! Mademoiselle Yvonne n'aura plus autant d'adorateurs ; elle ne se verra plus entourée d'un troupeau bêlant de soupirants...

Elle est mon amie et je ne voudrais pas en dire du mal, mais, vraiment, il y a des jours où elle me tapait sur les nerfs, avec le récit de ses bonnes fortunes.

— Avec le récit de ses bonnes fortunes ? Que voulez-vous dire ?

— Je veux dire qu'elle n'avait pas le bonheur discret.

Il fallait qu'elle se confie. Alors, étant son amie, j'étais obligée d'entendre la relation de ses succès. Elle en était très fière.

Elle collectionnait les hommages et rien ne lui était plus pénible que de se trouver en face d'un jeune homme qui paraissait indifférent à sa beauté et à sa coquetterie.

Yvonne est jolie, je l'admets, quoique de nombreux points pourraient être à reprendre : son pied, par exemple, est si ridiculement petit qu'elle ne tient pas debout : sa taille est mal placée, ses cheveux sont naturellement ternes et lourds, ses mains sont longues comme des pattes de gorille, mais bref, si, en détail, elle est quelconque, insignifiante en un mot, je reconnais que, dans l'ensemble, elle puisse ne pas déplaire.

Tous les goûts sont dans la nature.

Elle n'est pas mal, mais elle n'est pas intelligente, elle aime trop à raconter naïvement les exploits qu'elle collectionne... A propos, je suis peut-être moi-même imprudente de parler devant vous de ses petits travers ?...

Roger Dunières, que ce caquetage intéressait, parce qu'il devinait la manœuvre de cette jeune fille, jalouse de son amie, aigrie, désolée de n'être pas mariée à vingt-cinq ans, malgré sa grosse dot, et qui était accourue pour l'informer joyeusement du malheur des Bernac, saisit la tactique de cette médisance acharnée et comprit aussitôt qu'il pourrait peut-être en tirer parti.

Les noires ténèbres qui l'entouraient s'évanouirent.

Il se sentit allégé de l'angoisse qui l'avait obsédé.

Un espoir, encore bien vacillant, brilla soudain, comme une faloie lueur qui apparaît tout à coup, au loin, aux yeux du triste voyageur égaré dans une immense forêt.

Et il se demandait, comme le voyageur inquiet, si cette fenêtre qui, tout à coup, vient de s'éclairer, est celle d'une accueillante auberge ou d'une caverne de voleurs.

Il questionna :

— Pourquoi hésitez-vous à parler devant moi de votre amie, avec toute la sincérité dont vous êtes capable ?

— Parce que le bruit court qu'elle est votre fiancée...

Roger ne répondit pas.

La tactique d'Hermeline allait lui en inspirer une autre.

Il devinait en elle de la ruse autant que de la méchanceté, de la fourberie autant que de la curiosité.

Il vit qu'elle se mordait les lèvres de dépit et il se réjouit de tout ce qu'il devinait.

— J'ai peut-être eu tort de dire ce que je viens de raconter, reprit la jeune fille ; je vous ai fait de la peine... vous aimez Yvonne, c'est bien naturel...

— Et qui vous a dit que je l'aimais ?

— Puisqu'elle est votre fiancée !

Roger haussa les épaules.

(A suivre.)

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Manon Manon Manon Manon

FR. SAUTER S.A. BÂLE

COMBUSTIBLES COMBE-VARIN S. A.

Place Purry 3 **NEUCHATEL** Téléph. 12.12 et 12.32

LIVRAISONS SOIGNÉES

DANS TOUT LE CANTON :

Tourbe malaxée 1re qualité, garantie très sèche malgré l'année pluvieuse

NEUCHATEL ET VIGNOBLE :

Tourbe malaxée, kerbes, briquettes, anthracite, cokes, houille, bois.

Dentelles modernes - Tissus couleur

dans tous les genres et tous les prix pour lingerie fantaisie

KUFFER & SCOTT, NEUCHATEL

VOIR NOS VITRINES

A vendre un
POTAGER
à bois Prébandier, peu usagé. S'adresser Moulins 9, au magasin.

Monte-foin

voyageur, breveté, système Ruedin, l'idéal pour l'agriculteur. Toutes machines agricoles neuves et d'occasion. Achat. Vente. Echange. Prix exceptionnels. — Facilités de payement. — Jules Ruedin, les Thuyas, Cressier (Neuchâtel). Téléphone 14.

A vendre deux coins
pour balcon
genre paravent.
S'adresser le matin, Vieux Châtel 23, 1er.

Dimanche 3 juin 1928, course de côte Neuchâtel-Chaumont, pour motocyclettes

Véritable occasion

Je cherche à vendre ma motocyclette «CONDOR» 350 cm³, soupapes en tête, compteur, siège arrière, éclairage, machine qui m'a servi pour les courses de vitesse et d'endurance en 1927. — **Prix : 1200 fr.**

F. DUMONT, à Cortaillod.

A la même adresse, à vendre pour 1650 fr. une voiturette deux places, Salmson sport, 1100 cm³, couleur bleue, en état de marche. Capote, pare-brise, roue de rechange. — Conviendrait surtout pour jeune homme. Impôt et assurance payés pour 1928.

A vendre un lot
d'articles cuivre
égyptiens ouvragés, tels que lustres, vases, cache-pots, tables et tapis égyptiens.
Avenue du 1er Mars 8, 2me.

MARQUE DEPOSÉE BAS POUR VARICES Idéal FAMS

Sans caoutchouc
Sur mesures par procédé unique
INVISIBLE, LAVABLE
~~PHLEBITE~~ ~~FATIGUE~~

Evitez les contrefaçons sans valeur
Exigez la marque
Pharmacie Vve G. Leuba
Peseux Tél. 131

A vendre

On offre à vendre de gré à gré : deux chars à pont, un char à lait avec cage à porc, une faucheuse avec barre à regain et appareil à moissonner, une faneuse, une charrue Brabant, un traîneau, une herse à prairie, un coupe-racines, un hache-paille, une meule à aiguiser et quelques cloches.
S'adresser à Mme L. Sandoz-Dardel, à Saint-Blaise.

LAITERIE **STEFFEN** CRÈMERIE
Rue St-Maurice

Attention ! Samedi 2 juin
Comme réclame, avant fin de la saison

Nous vendrons nos renommés:

CAMEMBERT SURCHOIX LA FONTAINE MARQUE DÉPOSÉE

fr. 1.- la boîte (de 300 gr. environ)

Marchandise extra et grasse - Arrivages frais
PROFITEZ ! PROFITEZ !

Potagers

neufs et d'occasion
Réparations de potagers et travaux de serrurerie
S'adresser Evole 6, atelier.

Auto

trois places, en bon état de marche, à vendre tout de suite au plus offrant.
Demander l'adresse du No 58 au bureau de la Feuille d'Avis.

Manon Manon Manon Manon

A vendre (cause de santé),
moto side-car
aluminium, parfait état de marche ; on vendrait séparément. — S'adresser à J. Chopard, Peseux.

A vendre un grand
LIT FRANÇAIS
complet, 140 cm., fer et cuivre et un très beau **VÉLO** dame, Peugeot, état de neuf. — Urgent. — S'adresser rue Principale 114, Boudry, rez-de-ch.

6 modèles de divans turcs
depuis Fr. 40
en magasin

J. PERRIRAZ
tapissier
Faubourg Hôpital 11
Téléphone 99

Pharmacie-droguerie
F. TRIPET
Seyon 4 - Neuchâtel

Contre la toux des enfants
le Sirop Pectoral
spécial est apprécié des mamans
Prix du flacon Fr. 1.50

A vendre un
bon cheval
hors d'âge, bon pour la campagne, bas prix. — S'adresser à Etienne Guinchard, la Fouloz s. Chez-le-Bart.

PENSION

A remettre tout de suite ou pour époque à convenir, à Neuchâtel, pension avec dix chambres, vastes dépendances, belle situation. Offres écrites à P. B. 46 au bureau de la Feuille d'Avis.

Bancs de jardin
avec pieds en fer forgé, peints en toutes nuances, modèle exposé au magasin J. Félice, Promenade Noire 8.

Réparations de Plumes Réservoir
de toutes marques
&
Porte-Mines

à bref délai

Papeterie
A. Gutknecht
NEUCHATEL
Rue des Terreaux 3.

A vendre
Fiat 509
torpédo, quatre places, parfait état, équipement électrique Bosch, peu roulé, prix: 2900 fr. Ecrire sous chiffres B. C. 49 au bureau de la Feuille d'Avis.
Occasion unique et sûre.

A vendre
cabriolet Citroën
5 CV, très confortable, prix : 2200 fr., parfait état, voiture très économique. Ecrire à André Coste, à Auvernier. Facilité de payement.

Société coopérative de Consommation

Deux articles appréciés en ce moment par les ménages :

Pruneaux secs
fruits moyens, 65 c. le ½ kg.
beaux gros fruits, 80 c. le ½ kg.

Abricots évaporés
1er choix, 1 fr. 60 le ½ kg.

Ceinture-jarretelles
fort coutil, rose ou blanc, 4 jarretelles,
1.25

Ceinture-jarretelles
satin broché rose, 4 jarretelles interchangeables,
1.65

Ceinture-jarretelles
coutil rose, qualité d'usage, 4 jarretelles,
1.85

Ceinture-jarretelles
coutil broché soie, 4 jarretelles interchangeables,
2.35

Ceinture-jarretelles
beau satin broché soie, 4 jarretelles,
3.90

Ceinture
coutil croisé rose, se boutonnant devant, élastique à la taille, 4 jarr., ruché soie,
3.85

Ceinture
coutil satin, boutonnant de côté, laçage au dos, empiècement élast. devant, 4 jarr.
4.85

Corset
coutil blanc, extra-solide, pour personnes fortes
baleines solides, large busc, garni broderie, 4 jarr. **10.85**

Gaine élastique
rose, qualité solide, forme seyante, hauteur 28 cm., 4 jarretelles, article d'usage,
5.75

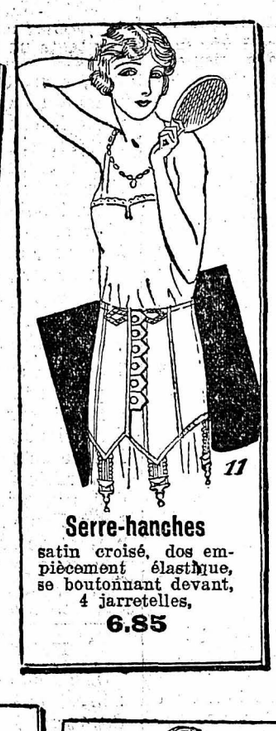

Serre-hanches
satin croisé, dos empiècement élastique, se boutonnant devant, 4 jarretelles,
6.85

Gaine élastique
solide, 29 cm. large, 4 jarretelles, forme agréable au porter,
12.85

Serre-hanches
beau coutil broché soie, empiècement élastique, laçage au dos, busc devant, 4 jarretelles,
5.45

Serre-hanches
croisé chevron rose, laçage, busc devant, élastique à la taille, 4 jarretelles.
4.85

Soutien-gorge
jersey soie, rayé, toutes teintes,
1.35

Serre-hanches très bonne coupe coutil satin, sans laçage, empiècement élastique, qualité supérieure, 4 jar **10.85**

Serre-hanches
pour dames fortes, coutil solide, laçage au dos, large busc, 4 jarretelles,
8.00

Serre-hanches, croisé sans laçage avec busc, bonne forme, empiècement élastique, 4 jarr., **4.25**

Soutien-gorge
jersey soie rayé, garni dentelle, toutes teintes,
1.65

Maison de confiance pour marchandise de qualité

SOUTIEN-GORGE toile blanche garni festons, modèle pour dames fortes **1.95**

Soutien-gorge
toile blanche, solide, modèle renforcé, laçage au dos
2.25

Grande mise en vente de CORSETS

Qualités supérieures
Prix très avantageux

AUX
ARMOURINS
NEUCHATEL S. A.

Voyez notre vitrine spéciale
Vente au rayon de corsets, 1er étage

OCCASION
A vendre
ANSALDO
1924, réelle occasion, en parfait état, torpédo 10 HP, quatre-cinq places.
Fr. 3200.—
Case postale 169, Neuchâtel.

A vendre d'occasion
en parfait état, beau régulateur sonnerie 4/4, ancien style, 55 fr. ; une porte-potiche, 9 fr. ; une sellette, 10 fr. ; deux tableaux, 10 fr. — S'adresser samedi 2 juin, dès 14 heures, Maillefer 34, 2me à droite.

MAISON FONDÉE EN 1896

FABRICATION DE **TIMBRES** en caoutchouc et en métal
LUTZ-BERGER
17, Rue des Beaux-Arts

A enlever tout de suite pour cause de départ,
joli piano
(Prix : 380 fr.). Prière de s'adresser le soir, entre 6 et 7 h., ruelle DuPeyrou 5, 2me.

Journellement
FRAISES et BIGARREAUX
1er choix
BANANES
fr. 1.- le demi-kg.
H. Longchamp-Bonnot
Place Purry 3
Téléphone 5.97

A vendre un
PIANO
bien conservé, pour commençant. Prix 300 fr.
Demander l'adresse du No 51 au bureau de la Feuille d'Avis.

Eternit

Eternit Niederurnen

Toitures,
Revêtements de façades,
Revêtements intérieurs,
Tuyaux en éternit,
Garages.
Plaques Diana
pour sous-toits, protégeant contre humidité et poussière.

A vendre, faute d'emploi, un
potager à bois
Véritable occasion.
Beaux-Arts 1, 2me.

Belle occasion pour motocycliste : une belle
PAIRE DE GUÊTRES
imperméables, neuves, à très bas prix. — S'adresser Parcs 119, 3me à droite, après 6 heures du soir.

LES BEAUX DIMANCHES SUR
"Allegro"

Vous trouverez tous les accessoires pour motocyclistes aux meilleurs prix, au magasin de cycles et motos
A. GRANDJEAN
Neuchâtel - RUE SAINT-HONORÉ 2

POLITIQUE

FRANCE

Un vœu du groupe Marin

PARIS, 30 (Havas). — Le Conseil national de la Fédération républicaine qui compte parmi ses membres M. Louis Marin, ministre des pensions, s'est réuni mercredi et a adopté à l'unanimité un ordre du jour demandant que la victoire remportée aux élections par le parti se manifeste dans la composition du gouvernement, dans celle du bureau de la Chambre et des grandes commissions parlementaires.

BELGIQUE

Les socialistes veulent « syndicaliser » les nègres

BRUXELLES, 29 (Havas). — Le conseil général du parti ouvrier belge s'est tenu mardi matin, sous la présidence de M. de Brouckère, pour définir son attitude au sujet de la question coloniale, qui sera discutée au congrès de l'Internationale socialiste, en août prochain, à Bruxelles. M. Joseph Wauters a signalé notamment que l'attitude des socialistes devait se baser sur les principes suivants : droit des peuples de disposer d'eux-mêmes ; défense pour un peuple d'en exploiter un autre ; nécessité de mettre les richesses naturelles dans la plus large mesure à la disposition des hommes. M. Wauters estime que l'administration par mandat est une méthode de gouvernement qui s'accorde le mieux avec ces trois principes. M. Vandervelde a indiqué ensuite qu'aux séances de l'Internationale, le point de vue belge sera probablement en opposition avec celui de la majorité. M. de Brouckère s'est dit également adversaire de la politique coloniale qui, selon lui, a appauvri le monde et a contribué à la crise bolchéviste comme à la guerre mondiale. L'orateur conteste que l'esclavage soit aboli. Seule la traite des noires a cessé d'exister. Il a conclu en disant qu'il est temps que les socialistes s'occupent de l'organisation syndicale des nègres.

ITALIE ET YOUGOSLAVIE

Les griefs italiens

ROME, 30. — L'Agence Stefani communique : Suivant des nouvelles officielles reçues par le ministère des affaires étrangères, les incidents de Sebenico et de Spalato ont revêtu un caractère très grave. A Spalato, malgré que le gérant du consulat italien eût démontré aux autorités locales la nécessité de prendre des mesures préventives, les manifestants, quoique ne dépassant pas 500 et composés en majorité d'étudiants, de débardeurs et d'apaches, ont pu parcourir la ville entière, dévastant les instituts et les magasins italiens. Les dommages causés aux magasins italiens ont été très sérieux et ils sont supérieurs à ceux de toute autre manifestation précédente. Pour plusieurs des propriétaires de ces magasins, les pertes représentent la ruine complète. Les manifestants ont essayé d'envahir la maison du sénateur Tacconi. Malgré les protestations renouvelées par le représentant consulaire, une autre manifestation a eu lieu à Spalato le jour suivant. Les manifestants lancèrent jusqu'à la nuit des cris offensants contre l'Italie et le gouvernement italien. Le même jour, des manifestations anti-italiennes se sont déroulées à Belgrade, à Raguse et à Zagabria.

HONGRIE ET TCHECOSLOVAQUIE

Deux visites anglaises

Deux visites : tandis que le jeune fils de lord Rothermere était couvert de fleurs à Budapest, M. Seton Watson, grand ami des Slaves, était reçu à Prague avec une cordiale simplicité. Lequel de ces deux Britanniques aura le mieux servi la cause de la paix ? Faisons des vœux pour que les événements n'apportent pas une réponse trop éloquente à cette question.

Rapportons ici le passage essentiel du discours que prononça à Prague M. Seton Watson, en réponse à la bienvenue que lui souhaitait M. Hodza :

« Bien que je sois fier d'être considéré comme un ami de tous les peuples slaves, je ne crains pas de reconnaître que la Slovaquie fut mon premier amour et que je lui reste particulièrement attaché. C'est sans doute pour cela que je ressens davantage l'effronterie de certaine campagne entreprise par quelques journaux de mon pays, inconscients de leurs responsabilités. Cependant, quiconque sait raisonner doit estimer exceptionnellement sotte toute tentative de représenter les Slovaques comme une nation que la République tchécoslovaque ne gouverne que par l'oppression et par la violence, et qui ne désire rien tant que de reprendre son ancien joug.

Je vais essayer de me placer sur le seul terrain de la réalité et de la critique objective. Je ne suis pas assez dépourvu de sens pour prétendre que la Slovaquie soit devenue tout d'un coup un paradis terrestre, je sais bien, au contraire, tout ce qu'on peut encore y faire, mais je n'hésite pas à déclarer que le changement que l'on constate en Slovaquie au cours de ces dix dernières années me paraît unique dans l'histoire d'une époque cependant si fertile en changements : l'avenir seul dira toute l'importance de celui-ci. Et je suis porté à croire que c'est justement la vue de la Slovaquie, à peine sortie de la déchéance et de l'oppression, marchant déjà d'un pas si ferme dans la voie du progrès, et s'immunisant ainsi contre toute possibilité de rechute, qui excite chez les Hongrois ces sentiments de fureur et d'inquiétude dont nous trouvons une forme grotesque dans une campagne comme celle de lord Rothermere.

Je suis sûr de ne pas vous induire en erreur en déclarant que lord Rothermere est loin de représenter l'opinion britannique, qu'il n'a point lieu de se réjouir du résultat de sa campagne en Angleterre, et qu'en tout état de cause, le « Daily Mail » serait la dernière feuille à laquelle un lecteur averti songerait à demander des informations sur la politique étrangère. Tout cela, en somme, n'est pas plus sérieux que ne le sont le prince Carol et son aéroplane. »

(« L'Europe centrale ».)

GRECE

Une rentrée en scène

Il apparaît bien que la brusque rentrée en scène de M. Venizelos ait singulièrement compliqué une situation déjà très délicate par elle-même. On a l'impression que les partis en sont revenus aux âpres querelles qui les divisaient jadis et qui constituèrent si longtemps un obstacle à la consolidation du nouvel ordre des choses à Athènes. Depuis trois jours se poursuivent des négociations entre les chefs des principaux partis, MM. Cafandaris, Michalacopoulos et Metaxas, afin d'essayer de reconstituer un gouvernement de coalition dont M. Zaïmis reprendrait la direction. Mais cette combinaison ne peut aboutir que si elle est assurée de ne pas se heurter à une opposition irréductible des venizelistes d'une part, du groupe royaliste dont M. Tsaldaris est le chef d'autre part. Or, les royalistes mènent une campagne des plus violentes contre M. Venizelos, et les venizelistes, de leur côté, entendent ne soutenir qu'un gouvernement s'appuyant sur les partis républicains et démocratiques, à l'exclusion des partisans de la monarchie.

La crise de l'aviation militaire en Suisse

(De notre correspondant de Berne)

Tout en cherchant le moyen de développer la construction aéronautique nationale, le département militaire, allant au plus pressé, achetait quelques petites séries d'avions étrangers : Nieuport, Fokker, Zeppelin, Henry Potez et Dewoitine. Comme le constructeur de ces derniers était en difficultés financières, on l'invita à venir faire terminer, sous sa direction, la série commandée dans les ateliers militaires de Thoune. C'est actuellement là que travaille l'éminent ingénieur français qui, bien entendu, se consacre uniquement aux avions du type qu'il a créé.

Nous croyons savoir que tout récemment une commission militaire d'un pays de l'Amérique du Sud a examiné ces « Dewoitine » thounois et a émis l'intention d'en passer commande d'un certain nombre.

Une chose est incontestable, c'est que les ateliers de Thoune sont bien outillés, bien installés, et disposent d'un personnel ouvrier de réelle valeur, fort capable de faire d'excellentes choses s'il est dirigé par un constructeur qui connaît bien son affaire et qui a bien étudié son « type ».

Mais les aviateurs militaires, qui en somme ont bien leur mot à dire puisque c'est eux qui conduisent les avions suisses et qui, quelquefois, meurent sur leurs débris, n'ont pas cessé de se plaindre du service technique de l'armée. C'est une querelle qui dure depuis 1915 et qui ne semble pas près de s'apaiser.

Les échos s'en répercutent dans la presse et ce n'est pas pour augmenter la confiance que l'on a, dans le public, en notre armée de l'air.

Après mainte et mainte campagne de presse, le député vaudois Vallotton crut devoir, en décembre dernier, interpeller le gouvernement, en l'espèce M. Scheurer, qui lui répondit, selon sa manière, avec une souriante ironie. Mais, quelques semaines plus tard, la terrible chute de Cartier venait souligner de sang les propos de M. Vallotton.

Depuis lors on prit la chose au sérieux.

La première question à résoudre était celle-ci : Les appareils construits à Thoune sont-ils vraiment aptes à répondre aux exigences de nos aviateurs ? Sont-ils bien calculés, bien construits, techniquement parlant ? Le M 8 contenait-il de graves vices de construction ? Désireux de faire bien les choses, le département militaire nomma une commission de spécialistes, composée de l'expert suisse Robert Gsell, attaché à l'office aérien fédéral, un des hommes de Suisse (il est pilote d'avion, pilote de ballon, ancien recordman du monde de la durée en hydro, et ingénieur ès-sciences aéronautiques) qui connaissent le mieux la question, de l'expert hollandais Wolff, directeur du laboratoire d'essais du service de l'Air néerlandais, et de l'expert allemand Thelen, chef de la section des expériences à la station allemande d'essais, qui se fit assister de son collègue Thalau, chef de la section des calculs au même établissement.

Ces quatre personnages, dont la science et l'objectivité ne font aucun doute, rédigèrent leur rapport qui, pour autant que nous pouvons le savoir, n'est pas autrement élogieux pour nos méthodes. Ce rapport contient, tout d'abord des considérations générales et des détails techniques et mathématiques qui certes seraient sans intérêt pour le grand public. Mais il donne ensuite des réponses à une série de questions méthodiquement posées. Et, cette partie du rapport, il nous semble bien qu'elle pourrait être communiquée au public, car il ne s'y trouve rien qui ait un caractère si mystérieux.

Maintenant un officier de la justice militaire, le major Matti, procède, par ordre supérieur, à une enquête pour établir les responsabilités de l'accident de Cartier, lisez : pour savoir qui a donné les ordres à la suite desquels l'appareil a été modifié. Ce sont là choses indépendantes, et l'on n'aperçoit pas clairement pourquoi l'une serait influencée par l'autre. Il est probable que le chef du département militaire entend fournir tout d'abord au Parlement les explications qui ne manqueront pas de lui être demandées.

Cette discussion ne laissera pas d'être intéressante.

Avant de terminer cette longue et pourtant bien imparfaite étude, on nous permettra de dire deux mots des avions Wild. On a lu récemment que l'illustre Lindbergh, en tournée dans l'Amérique du Sud, eut l'occasion de voir un avion suisse Wild et qu'il en admira la parfaite construction.

Cela ne saurait en rien être un témoignage en faveur de nos ateliers militaires. Car il s'agit assurément d'un des biplans Wild « d'école », construits dans les ateliers d'Alfred Comte, le fameux aviateur devenu constructeur, et dont un de nos meilleurs pilotes, Pillichody, parti en mission pour la Colombie, avait fait venir quelques exemplaires. Et actuellement les usines Comte préparent pour l'armée colombienne, des Wild d'un type du même genre, mais adaptés à l'observation et pourvus de mitrailleuses et d'appareils de T. S. F. Wild lui-même, renonçant à s'occuper personnellement de la fabrication de ses produits, dirige une des plus grandes entreprises industrielles du canton de Vaud. L'aviation mène à tout, à la condition qu'on en sorte au bon moment.

Cet aperçu rendra peut-être quelques services à nos lecteurs en leur facilitant l'intelligence des débats que suscitera sans doute aux Chambres cette délicate affaire de la réorganisation de notre aviation militaire. R. E.

En Chine

L'avance des nationalistes

CHANGHAI, 30 (Reuter). — La politique japonaise dans la Chine du Nord a eu pour principal effet de coordonner une nouvelle offensive contre Pékin de tous les chefs sudistes, sous les ordres du généralissime Chang-Kai-Chek : 150,000 nationalistes avancent au nord du Fleuve Jaune, longeant le chemin de fer de Tien-Tsin à Pou-Keou, pour envelopper Machang, menaçant ainsi Tien-Tsin. Simultanément, 70,000 soldats de Feng-Yu-Hsiang marchent contre le centre nordiste de Ho-Kien-Fou, tandis que l'armée du Chang-Si, au sud de Pao-Ting-Fou, renforcée par 50,000 hommes de la province du Kouang-Su, venant de Hankéou, supporte le choc désespéré des nordistes qui veulent arracher la victoire plutôt que de céder.

Les forces combinées du Chang-Si et du Kouang-Su guettent le moment de contre-attaquer, tandis que le gros de l'armée du Chang-Si se concentre au nord du Chihli, se préparant à avancer contre la capitale, en longeant le chemin de fer Pékin-Su-Yan.

Violent combat entre Pekin et Hankeou

TOKIO, 30 (Havas). — Des nouvelles de Tien-Tsin annoncent qu'un violent combat s'est engagé entre les Nordistes et les troupes du Chan-Si, sur la ligne de Pékin à Hankeou. Il dure depuis samedi dernier et il y aurait à l'heure actuelle 6000 tués.

L'armée du Chang-Si essaye d'attirer les nordistes vers le sud pour les affaiblir et permettre à Feng-Yu-Hsiang de percer le centre important de Ho-Chien.

J'ÉCOUTE ...

Echange de bons procédés...

Les Italiens rendent, dit-on, la vie dure aux nôtres, qui sont établis en Italie. On signale des expulsions et des menaces d'expulsion, mises à exécution dans un délai de quelques jours. Même l'intervention de notre ministre à Rome, qui est, pourtant, plein de qualités et que l'on apprécie beaucoup, n'empêcherait pas que l'on fichât à la porte des ressortissants suisses qui n'ont rien à se reprocher.

Comment expliquer ces mesures ?

On ne les explique pas du tout.

Toutefois, on trouvera peut-être le mot de l'énigme dans le fait qu'un de ces employés de maisons industrielles, qui avait occupé son poste depuis quarante ans — un beau bail pourtant, — a été autorisé à rester, si sa présence était absolument indispensable pour des raisons techniques. On ne veut donc pas qu'une maison italienne souffre pour avoir été privée soudain des conseils nécessaires et de l'expérience de vieux employés.

Et l'on comprend, du même coup, que, si l'on traque, en ce moment-ci les Suisses en Italie, ce n'est pas parce qu'ils sont Suisses — ou ce n'est pas exclusivement parce qu'ils le sont, — mais bien parce que l'économie italienne souffre d'une grosse pléthore de main-d'œuvre. Il y a, en effet, beaucoup de chômage en Italie, comme il y en a en Grande-Bretagne. L'Italie prend ses mesures avec la même désinvolture que plusieurs de nos cantons en mirent, à un certain moment, à se débarrasser des ressortissants des autres cantons qui les gênaient.

Cela n'empêche pas que des expulsions brutales et sans aucun égard de gens qui ont rendu de grands services à l'économie italienne en travaillant pour elle pendant des dizaines et des dizaines d'années, et en lui consacrant toutes leurs forces, sont absolument révoltantes.

De plus, les Italiens ne devraient pas oublier les traités d'établissement qui n'ont pas été élaborés à l'avantage de leurs seuls ressortissants, mais aussi à celui des nôtres. Ils ne devraient pas oublier non plus qu'il y a en Suisse d'innombrables Italiens qui, si nous les leur rendions, nous aussi, viendraient aggraver singulièrement, pour eux, le problème du chômage.

Allons-nous accepter sans nous plaindre les mauvais procédés des autorités italiennes envers nos concitoyens établis en Italie ? Certainement pas. Nous protesterons et nous réclamerons jusqu'à ce qu'ils aient obtenu justice.

FRANCHOMME.

ÉTRANGER

Le phosgène de Hambourg

HAMBOURG, 30 (Wolff). — De nouveaux malades intoxiqués par les gaz phosgènes ont été admis ces derniers jours dans les hôpitaux de Harbourg et de Wilhelmsbourg. Toutefois, aucune de ces personnes n'est gravement atteinte. Il y a encore 47 malades dans les hôpitaux. A l'exception d'un seul, il ne s'agit que de cas bénins.

De graves fraudes à la douane autrichienne

VIENNE, 30. — Le « Wiener Journal » parle de la découverte d'une grande affaire de contrebande commise par une dizaine de fabricants vorarlbergeois et par plus de 25 commerçants viennois, lesquels ont causé un préjudice à l'administration des douanes autrichiennes de 250 mille francs suisses. Il s'agit d'une grande quantité d'articles de lingerie entrés clandestinement par le Vorarlberg.

Détenu depuis 56 ans

BERLIN, 29. — Grâce aux démarches de la Ligue allemande pour les droits de l'homme, un cas peut-être sans précédent dans les annales juridiques vient d'être découvert. Dans les prisons de Straubing, en Bavière, se trouve un détenu, pensionnaire depuis 56 ans. Il s'agit d'un nommé Oettinger, actuellement dans de piteuses conditions physiques et mentales ; il a perdu complètement toute idée du monde extérieur et ne désire pas même sa libération ; toutefois, son cas sera l'objet d'une interpellation au Landtag bavarois.

Oettinger avait été condamné en 1872 à 14 ans de prison pour vol. Détenu dans les prisons de Plassenbourg, il y a passa treize ans et était sur le point d'être libéré lorsque, en 1885, au cours d'une rixe qui se produisit dans le pénitencier, il étrangla un autre prisonnier. Une fois son crime commis, Oettinger se jeta de la fenêtre de la prison dans la cour et eut une commotion cérébrale ; déjà faible d'esprit, la blessure contribua à lui faire perdre complètement la mémoire. Toutefois, lorsqu'il fut rétabli, le tribunal condamna le criminel à la peine de mort, commuée en réclusion perpétuelle. Depuis cette époque, plus personne ne s'occupa du prisonnier âgé aujourd'hui de 90 ans.

En portant un câble

Quatorze ouvriers électrisés

LANDAU, 30 (Wolff). — Un grave accident s'est produit, mercredi matin, près de l'usine électrique de Landau. Une trentaine d'ouvriers transportaient un câble sur les épaules. Tout à coup, le bout du câble entra en contact avec une conduite de 5000 volts. Les ouvriers furent projetés à terre. Quatre d'entre eux ont été grièvement brûlés, dix autres légèrement. Les quatorze blessés ont été transportés à l'hôpital.

Le divorce temporaire aux États-Unis

Mme Lilian Speyer a comparu devant le tribunal des divorces, à Chicago, et elle a dit :

« Je désire me séparer de mon mari. Mais un divorce serait malheureux. Car mes enfants ont besoin d'une mère et mon mari a besoin d'une servante.

» Il consent à me payer 10 dollars par semaine pour le servir. J'ai accepté à la condition de pouvoir le quitter quand il me plaira. »

Le juge, après réflexion, a accepté ce divorce temporaire pendant deux mois. Si après cette période d'essai les engagements ne sont pas tenus, une séparation en due forme sera prononcée par le tribunal.

De Berlin à Genève à pied

1500 kilomètres en 35 jours

GENÈVE, 30. — Après 35 jours de marche, à raison de 40 kilomètres par jour, viennent d'arriver à Genève, deux garçons de café, partis de Berlin le 20 avril dernier. Ces deux piétons, dont l'un, Nitze, mesure plus de deux mètres, ont voulu par leur raid, prouver les aptitudes à la marche des sommeliers qui totalisent chaque jour dans leurs allées et venues au travers des salles un nombre respectable de kilomètres.

NOUVELLES SUISSES

Les socialistes genevois contre les francs-maçons

GENEVE, 30. — Une assemblée d'environ 150 délégués du parti socialiste genevois, réunie sous la présidence de M. Dicker, vient d'adopter par 120 voix contre 6, au sujet de l'attitude du parti vis-à-vis de la franc-maçonnerie, la décision suivante :

En application de l'article 2 des statuts centraux du parti socialiste suisse, il est décidé que les membres des loges maçonniques du groupe Alpina et d'un groupe étranger analogue à l'Alpina ne peuvent être reçus à titre de membres du parti socialiste genevois sans renonciation préalable à leur qualité de francs-maçons.

Cette décision, valable dès maintenant pour le parti socialiste genevois, sera soumise au congrès suisse des 1er et 2 septembre dans le but d'être appliquée dans l'ensemble des sections du parti socialiste suisse.

Quant aux membres du parti socialiste genevois qui font partie actuellement des loges désignées au paragraphe premier, les organes du parti prendront une décision après le congrès suisse des 1er et 2 septembre.

Mortel accident du travail

LAUSANNE, 30. — Un grave accident du travail s'est produit, mardi 22 courant, dans les jardins de l'hôtel Royal. Un ouvrier charbonnier, M. François Marmoud, âgé de 35 ans, procédait au déchargement de combustibles lorsqu'il perdit pied et tomba du char sur lequel il se trouvait.

Le malheureux, sérieusement blessé, fut conduit à son domicile. Mais son état empirant, il fallut, lundi soir, le transporter à l'hôpital cantonal où il est décédé hier. Il a succombé croit-on, à une méningite.

Une fillette happée par le train

LYSS, 30. — Hier soir, vers 8 heures, au passage à niveau non gardé près de la Hohle, à Lyss, une fillette de 9 ans, Marie Schumacher, revenant de la fromagerie avec une charrette attelée d'un chien, a été happée par le train Lyss-Berne. La pauvre petite a succombé peu après.

Chute mortelle dans une grange

USTER, 31. — M. Jean Müller, domestique, 41 ans, est tombé mercredi après-midi sur l'aire d'une grange, à Riedikon, et s'est tué.

Victime des rayons X

GENEVE, 30. — On annonce la mort, après de terribles souffrances et à l'âge de 47 ans, de M. Louis Barbey, assistant de radiologie, qui tombe victime des rayons X. M. Barbey, qui était un savant consciencieux et jouissant de l'estime générale, avait subi plusieurs graves opérations, entre autres l'amputation de l'avant-bras gauche.

Condamnation d'un fonctionnaire infidèle

LUCERNE, 30. — La cour d'assises de Lucerne a condamné à six ans de pénitencier, sous déduction d'un an et demi de prison préventive, l'ancien secrétaire d'un des services de la ville de Lucerne, Richard Bühlmann, qui était inculpé de détournements de deniers publics s'élevant à 22,525 fr., de détournements atteignant un total de 439,219 fr., ainsi que d'escroqueries pour 15,000 francs.

Victime d'un travail qui n'était pas fait pour lui

WATTWIL, 30. — M. Hoffmann, maître-serrurier, habitant Ulisbach (Toggenbourg), avait chargé son garçonnet de neuf ans de surveiller une lampe à esprit de vin. L'enfant voulut remettre de l'alcool, mais la bouteille fit explosion. Le malheureux enfant a été si grièvement brûlé qu'il a succombé à l'infirmerie.

Voleuses condamnées

BALE, 30. — L'hiver passé et ce printemps, de nombreux vols avaient été commis dans des magasins de Bâle. Finalement, on réussit à arrêter une femme de 53 ans, sa future belle-fille et sa fille âgée de 14 ans. On a pu prouver que ces femmes avaient commis 31 vols, mais ce chiffre doit certainement être bien inférieur à la réalité. La cour d'assises a condamné aujourd'hui la mère à six mois de prison et la fiancée du fils à 5 mois. Elle a refusé d'accorder le sursis.

Les foires

YVERDON, 30. — La foire de mardi a été très animée. Les affaires ont été très actives. Il a été amené sur le champ de foire : 15 bœufs, de 700 à 800 fr. pièce ; 10 taureaux, de 500 à 1000 fr. pièce ; 120 vaches, de 800 à 1100 fr. pièce ; 70 génisses de 500 à 1000 fr. pièce ; 1 chèvre, de 80 à 90 fr. pièce ; 280 petits porcs, de 65 à 80 fr. la paire ; 220 porcs moyens, de 120 à 130 fr. la paire. Les porcs sont en hausse.

MOUDON, 30. — Favorisée par un temps superbe, la foire de lundi, « dite foire des fourches », a été très fréquentée. Sur le marché au bétail il s'est fait beaucoup de transactions.

Il a été amené sur le champ de foire : 9 taureaux, vendus de 450 à 800 fr. pièce, 13 bœufs, de 600 à 950 fr., 105 vaches, de 500 à 1200 fr., 52 génisses, de 400 à 1000 fr., 450 petits porcs, de 50 à 90 fr. la paire, et 260 porcs moyens, de 100 à 190 fr.

Secours aux Suisses

Le secrétariat de Secours aux Suisses, à Zurich, nous écrit :

L'Union secours aux Suisses, formée de la Société suisse d'utilité publique, du bureau central suisse de charité, de l'Union suisse pour le bien des aveugles, de l'Association des Suisses de Russie, de la Nouvelle société helvétique et des fondations Pro senectute et Pro juventute, a l'intention d'organiser cette année-ci de nouveau, en vue de se procurer les fonds nécessaires à son activité en faveur des Suisses nécessiteux de l'étranger, une vente sur la voie publique qui aura lieu les 2 et 3 juin prochains. Si même la misère n'est plus à l'étranger ce qu'elle a été durant les années ayant immédiatement suivi la guerre, les crises économiques toujours renouvelées se font sentir en tout premier lieu chez nos compatriotes fixés au delà de nos frontières, puisque, les tout premiers, en cas de réduction de personnel, ce sont eux qui seront congédiés en leur qualité d'étrangers. Ils se mettent en quête d'une nouvelle occupation et, n'en trouvant pas, reviennent finalement au pays avec toute leur famille. Mais le sol natal n'est pas toujours plus clément pour eux ; en tout cas, ils se heurtent à des difficultés sans nombre jusqu'à ce que, enfin, ils trouvent pour eux-mêmes et les leurs le pain de chaque jour.

L'appui accordé par la Confédération et les communes d'origine est trop souvent insuffisant et doit être complété par l'assistance privée. Mais des fonds doivent être trouvés, et le « Secours aux Suisses » espère se les procurer au moyen de la vente de cette année.

Il sera donc vendu à Neuchâtel, les 2 et 3 juin, de ravissantes pochettes de soie à 1 fr. 50 pièce et, pour les bourses plus modestes, d'autres, en batiste de coton, à raison de 50 c. pièce. Les vendeurs seront munis d'une pièce de légitimation.

Nous espérons que le public se fera un plaisir de faciliter la tâche de nos aides en leur achetant beaucoup de ces pochettes. Il contribuera par là à soulager la misère de bien des compatriotes et peut compter d'avance sur notre plus vive reconnaissance.

LES CINEMAS

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

AU CAMÉO : « Le perroquet chinois ». — Le programme de cette semaine, au Caméo, est particulièrement attrayant. Après les actualités d'usage, le film palpitant de « La patrouille des airs » vaudrait à lui seul le déplacement. On y assiste aux prouesses de deux aviateurs, à un combat véritable entre eux, ainsi qu'aux péripéties acrobatiques incroyables de l'un des héros de l'air.

Avec « Le Perroquet chinois », le spectateur est transporté de la Chine mystérieuse au quartier chinois d'une grande ville américaine. Paul Leni, le célèbre réalisateur, y excelle en créant et en maintenant habilement cette atmosphère mystérieuse et lourde d'angoisse, qui ne cesse qu'avec le dénouement de l'intrigue. C'est l'histoire d'un collier aux perles tragiques qui provoque d'incessants et angoissants drames tenant le spectateur constamment en haleine. Signalons parmi les interprètes principaux, Marion Nixon et K. So-jin, un artiste chinois de grand talent.

Le programme du Caméo, qui sera redonné ce soir, samedi, dimanche et lundi, ne doit être manqué par aucun des amateurs du cinéma.

Les airs et le ton de Grock

Quel genre de clown ? badin ? sentimental ? obscène ? gymnaste ? hurleur et claqueur ?

— Nullement. Quoiqu'il sache les langues et traîne une immense valise, des souliers pour éléphant et une bedaine à soufflets, ce n'est pas un clown, c'est quelqu'un de beaucoup plus drôle : un homme, un bonhomme, et même (« sans blague ! ») un bonhomme de chez nous.

Cet air si tranquillement bête... pour les sots; ce parler bonasse (— oui, ouè !) qui met l'interlocuteur sans défense parce qu'il se croit trop vite supérieur ; cette malice lente, joviale mais adroite à saisir la paille avec une précision d'horloger, tout cela rappelle les bonnes plaisanteries des ateliers de nos montagnes.

Des vastes flancs de sa valise, il sort un tout petit, petit violon de trente centimètres dont l'archet paraît immense. L'instrument tâtonne et se perd dans les replis du cou ; le voilà fixé sous le menton. Pour prendre le « la », notre musicien sort, avec des précautions mystérieuses, de la poche de son manteau... une de ces musettes en baudruche de foire qui se plaignent en se dégonflant.

Miracle ! du violon-poupée sort une mélodie pour de vrai sous l'agilité de l'archet : le son monte, monte jusqu'au bruit de sifflet ; l'artiste aussi semble monter au ciel, bercé comiquement sur les ailes du lyrisme ; un sourire en peinture distend la bouche en croissant de lune de l'ange Grock extasié, tout en sucre ! Crac ! le violon tourne autour de l'archet comme un soleil d'artifice.

Voici quelqu'un ; il parle anglais. Grock prête l'oreille avec l'intensité du chien réclame des gramophones « Voix de son maître ». L'autre se tait. Grock écoute encore, comme un badaud séduit par une machine merveilleuse, trop tôt arrêtée. Un long silence. Grock, d'une voix grave, patiente, conciliante :

— De quoi ?... Redis-le-me-le.

L'autre, impassible, reprend son baragouin. Grock a une inspiration : — Vous parlez anglais ! » puis d'un ton de doux reproche, prêt à pardonner :

— Vous parlez anglais ?... Pourquoi ? ! »

L'autre pensait que Monsieur savait peut-être aussi l'anglais.

— Vous avez pensé ça ? !... sans blague !

Pour trouver ce ton inimitable mi-scandalisé, mi-amusé, il faudrait, je crois, fondre ensemble une marchande de poissons des Halles de Paris et une respectable vieille dame à qui on annoncerait que la malignité publique prévoit son mariage :

— Sans blague !

Au contraire, quand Grock énonce la plus énorme bêtise, il prend un ton franc, assuré, naturel parbleu !

L'Anglais : — Ma flûte, je l'ai payée vingt livres ! »

Grock, du ton sans bavure d'un renseignement technique :

— En Suisse, ça fait dix kilos.

Idiot ! direz-vous ? — Précisément ! n'oublions pas qu'il nous invite. Combien de fois n'employons-nous pas ce même ton définitif, incolore à force d'assurance, pour dire une ânerie.

— Je ne suis pas Anglais », remarque-t-il, comme si l'autre ne le voyait pas.

— Oh ! vous n'êtes pas ? De quel pays vous êtes alors ?

— Catholique. Le ton est définitif ; le masque, sérieux, presque ennuyé, comme s'il ajoutait : « Parlons d'autre chose ».

— Dites-moi quelque chose en anglais ».

Alors, il se tortille modestement, penche la tête et tord un sourire ému : — Lloyd George...

— Dites quelque chose d'autre.

Il prend son élan, comme pour franchir la pudeur, s'arrête à temps, soupire, lance une œillade suppliante et narquoise, enfin se décide à tout braver pour dire : — ... Pümplitz ». Et il accompagne cette audace du regard modeste d'un triomphateur passant en revue tout autour les admirateurs médusés.

Il aurait beau ne prononcer que des paroles ordinaires, de vieilles plaisanteries souvent dites, le ton (génie de la dérision) leur donne la fraîcheur des choses entendues pour la première fois. Elles portent loin justement parce qu'elles entraînent et charrient des lieux-communs.

Mais il est aussi impossible de les raconter comme il faudrait que de refaire des mots d'enfants.

A la fin d'un morceau, l'autre lui dit : « Vous jouez bien. »

Grock encaisse le compliment de l'air un peu essoufflé du coureur arrivé premier, puis il ajoute d'un ton admiratif, presque désespéré :

— Ça m'en bouche un coin à moi-même !

— Et du piano, vous jouez bien ?

Grock : — Vous connaissez Paderewsky ?

— Oui.

— Eh bien, il joue encore mieux que moi.

Ainsi pourraient dire de Grock ceux qui parlent de lui : « C'est encore mieux de l'entendre lui-même. » Je puis l'assurer d'autant plus librement que personne ne m'a demandé d'écrire ces souvenirs.

PICOEB.

Palace Vendredi Manon Orchestre Vendredi Palace

Ce n'est pas tout ;

Maintenant que les voilà retapés, vous allez les soigner comme il faut, et bien des fois encore ils pourront être ressemelés.

Le cuir a besoin de graisse, mais de pure graisse animale ; ainsi il reste souple par les chaleurs et l'humidité.

De préférence ... Selecta, cette bonne crème, sans acide. Il y a vingt ans que je la connais.

Selecta
double la durée de vos chaussures
Echantillon gratuit par
Fabrique SELECTA Carouge-Genève

CAMEO
MERCREDI 30, JEUDI 31 MAI — SAMEDI 2, DIMANCHE 3, LUNDI 4 JUIN

Le perroquet chinois

Un drame criminel du fond de la Chine ténébreuse. L'atmosphère mystérieuse, lourde d'angoisse souvent, est habilement créée et maintenue par le célèbre réalisateur Paul LENI. — Interprètes principaux : **Marion NIXON** et **K. So-Jin,** (un artiste chinois).

La patrouille des airs

Un film que tous ceux qui s'intéressent à l'aviation ne doivent pas manquer de voir.

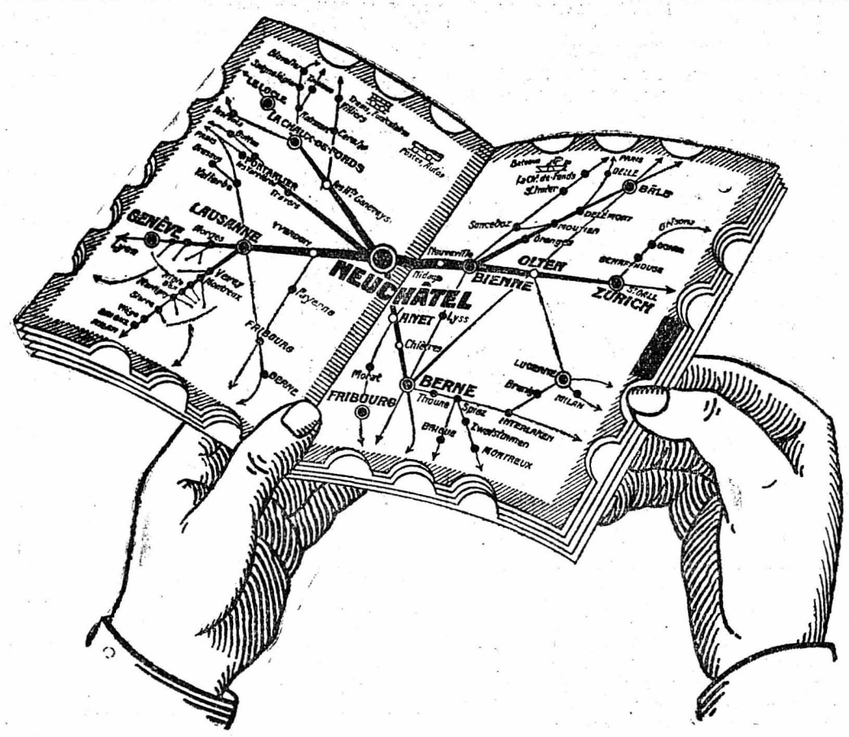

L'horaire „Zénith"
édité par la
Feuille d'Avis de Neuchâtel

est l'horaire le plus pratique et le plus rapide, grâce à son système de répertoire et à sa table d'orientation spéciale. Une seconde suffit pour trouver la page qu'on veut consulter.

Le „Zénith" adapté spécialement à notre région, contient :

Toutes les grandes lignes de la Suisse, la plus grande partie des lignes secondaires et en outre des correspondances avec l'étranger.

L'horaire des postes et autobus pour le canton de Neuchâtel, le Jura bernois et la région des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat.

L'horaire des bateaux à vapeur sur les principaux lacs suisses et celui des tramways de Neuchâtel, Bienne et La Chaux-de-Fonds.

Le tarif kilométrique des C. F. F. et les prix des billets depuis Neuchâtel.

Prix : 50 centimes

EN VENTE DANS LES LIBRAIRIES, KIOSQUES ET DÉPOTS

BELL

Pour courses, excursions

Charcuterie en boîtes de notre propre fabrication

JAMBON, désossé, cuit dans son propre jus, qualité extra.

PICNIC, charcuterie fine, à manger froid, prête à la consommation,

PATE DE FOIE DE PORC

TÊTE MARBRÉE

SALADE au MUSEAU de BŒUF

GOULACHE DE BŒUF

Chauffé un instant, le contenu vous donnera un plat excellent. Un essai vous satisfera pleinement

Saucisse Ménagère et Touriste
sèche et de conserve, à manger cru

BELL

Divers meubles défraîchis
Rideaux - Stores - Coupons
Prix avantageux - Voir les vitrines - Entrée libre
au magasin
P. Kuchlé Faubourg du Lac 1 Neuchâtel

La Brasserie Muller
NEUCHATEL
recommande aux amateurs ses bières **Brune et Blonde**
Livraison à domicile à partir de 12 bouteilles
TÉLÉPHONE 127

Sommation

La Société anonyme EXACTA ayant son siège à Neuchâtel, (F. O. S. du C. du 9 septembre 1926, No 210, pages 1609) a été déclarée dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires du 14 avril 1928.

En conséquence et pour se conformer aux dispositions de l'art. 665 du code fédéral des obligations, les liquidateurs, MM. Alfred SCHWAAR, à Paris et Albert FAVRE, à Neuchâtel, font sommation à tous ceux qui estimeraient avoir à produire des créances contre la société en liquidation, à le faire auprès d'eux dans le délai d'un an à dater du jour de la troisième insertion de la présente sommation.

Neuchâtel, le 28 mai 1928.

S. A. EXACTA en liquidation :
Les liquidateurs :
A. SCHWAAR Alb. FAVRE.

Hôtels - Pensions - Promenades

LUGANO
Hôtel „Volta" Pension
Vis-à-vis du Parc — Téléphone 9.74 — Près du Kursaal
Pour votre séjour de vacances à Lugano, venez chez M. Mutrux. — Vous y trouvez une cuisine très soignée, des vins de 1er choix, et de belles chambres confortables. — Pension de 8 à 9 fr. — Chambres depuis 3 fr.
Se recommande le propriétaire : Robert MUTRUX.

Montagne - Enfants délicats ou convalescents

Région Vevey-Montreux, altitude 1100 m. Situation splendide, abritée ; maison dirigée par infirmière très compétente, sous surveillance médicale. Pensionnaires peu nombreux. Hélio, hydrothérapie, régimes, etc. Soins maternels. Aucun contagieux. Ouvert toute l'année. — Mlle FALETTI, Foyer des Pléiades, Blonay sur Vevey. — Prospectus, références par Mme Nussbaum-Bauty, Oudallaz, Blonay.

FÊTE des NARCISSES, Montreux
2 et 3 juin 1928

Les cartes de fête donnant droit à des rabais des Compagnies de transports, à une entrée gratuite à Montreux-Plage et à la fête vénitienne et à une entrée à demi-tarif au Château de Chillon, sont en vente au prix de Fr. 2.— au bureau officiel de renseignements, Place Numa-Droz.

Association du Sou - Joséphine Butler
(Relèvement moral)
Vendredi 1er juin, à 2 heures 30
SALLE DE L'U. C., rue du Château 19

Assemblée cantonale et publique

ORDRE DU JOUR :

Centenaire de J. Butler, à Londres, par la présidente centrale, Mme JAQUET.

Les conditions actuelles de la traite et les moyens de la réprimer, par Mlle Mad. WAVRE.

THÉ

Invitation cordiale aux dames et aux jeunes filles.

REUTTER & DUBOIS
COMBUSTIBLES
Rue du Musée 4 :: Téléphone 170
SACHEZ PROFITER DES PRIX D'ÉTÉ

Maison JAILLET-DESPRÉ
L'Innovation - Neuchâtel
PLACE DU MONUMENT
présente actuellement toutes les Nouveautés en
ROBES LÉGÈRES
crêpe de Chine, foulard, mousseline laine, toile de soie, etc. Choix incomparable en 2 pièces jersey velours, modèles Haute Couture.
Manteaux mi-saison légers, noir, marine et fantaisie.
Visitez la plus importante maison spécialiste du vêtement pour dames et jeunes filles

Tuyaux d'arrosage
avec accessoires
Chariots à tuyaux et arroseurs
FRITZ STEIGER
NEUCHATEL
Rue St-Maurice 1 Téléph. 1866

BATEAUX A VAPEUR

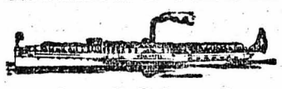

Jeudi 31 mai
si le temps est favorable
Promenade à l'Ile de St-Pierre

14 h. —	Neuchâtel	19 h. —
14 h. 15	St-Blaise	18 h. 40
15 h. —	Landeron	17 h. 55
15 h. 15	Neuveville	17 h. 40
15 h. 30	Gléresse	17 h 25
15 h. 45	Ile	17 h. 15

PRIX DES PLACES

	Ire	IIme
de Neuchâtel et St-Blaise	3.—	2.—
du Landeron	1.50	1.—

Société de navigation.

Avis - Plage de la Tène
Les personnes que cela intéresse, peuvent prendre connaissance de quelques plans, type pavillon, au chantier Decrauzat & fils, entreprises de charpente et menuiserie, à Marin.

L'on boit bon au Café du Reposoir

30.000 francs
sont demandés pour placement sur vins français de conservation. — Intérêts et conditions avantageux. Ecrire sous chiffres H. M. 984 au bureau de la Feuille d'Avis.

Sachez rester jeune,
Sachez conserver longtemps le droit de vivre heureux.
Prenez contre la vieillesse la plus utile défense.
Dissimulez vos cheveux blancs !
Grâce au
HENNÉ OREAL
c'est chose facile et simple
SŒURS GŒBEL
Terreaux 7 - Tél. 11.83

Camionnage
GRAU & OBERSON
Commissions-Expéditions pour TOUS PAYS
DÉMÉNAGEMENTS
CAMION-AUTOMOBILE avec déménageuse
Se recommandent
BUREAU Faubg. du Château, 2
Téléphone 7.42

RESTAURANT NEUCHATELOIS
SANS ALCOOL
Faubourg du Lac 13
Thé - Rafraîchissements - Pâtisserie
Jardin

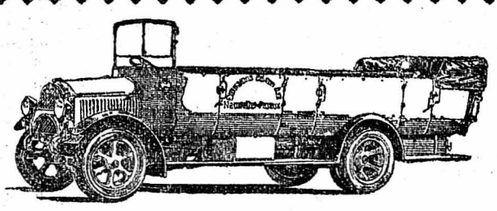

Le garage moderne
ED. VON ARX
NEUCHATEL et PESEUX
— Téléphone 85 —
avise les sociétés, pensions et sa bonne clientèle qu'il met à disposition dès aujourd'hui
deux autocars
confortables, de vingt et trente places.
Se recommande, Ed. von ARX.

Cabinet de massage kinésithérapie
Corcelles - Grand'Rue 32 à 5 minutes du tram Téléphone 38
Ch. Olivier BÉGUIN
Masseur diplômé de l'Institut suédois du professeur Jacobsson et infirmier de la Croix-Rouge
Massages, gymnastique médicale, rééducation fonctionnelle des membres
Massages à domicile et soins (veilles, piqûres, ventouses)

Atelier de ressemelages
J. KURTH
NEUVEVILLE
SUCCURSALES de NEUCHATEL

RESSEMELAGES AVEC TALONS

dames	36/42	messieurs	40/46
vissés	5.90	vissés	6.90
collés	6.40	collés	7.40
cousus	7.30	cousus	8.50
crêpe	9.80	crêpe	11.80

Livraison extra-rapide dans les trente-six heures sur demande
Spécialité de ressemelages crêpe à prix très avantageux

Palace Vendredi Manon Orchestre Vendredi Palace

Chronique régionale

FLEURIER
Conseil général

(Corr.) Le Conseil général a siégé mardi, sous la présidence de M. G. Borel, 1er vice-président. La lecture du procès-verbal donne lieu à trois remarques de MM. J. Gaille, Irlet et Loup. Pour que les déclarations relatées dans le compte-rendu officiel soient textuelles, le secrétaire, M. Cavin, propose qu'à l'avenir, le manuscrit soit déposé sur le bureau.

Comptes et rapports annuels. — Le Conseil communal a présenté un rapport très circonstancié sur l'activité des autorités pendant l'exercice de 1927. Le compte-rendu financier forme un fascicule de belle venue, décoré d'un écusson communal créé par les élèves du cours de dessin. La clarté de l'exposition facilite la discussion des comptes. Le déficit présumé était de 45,697 fr. 55. Les comptes présentent un déficit d'exercice de 1449 fr. 82, d'où une mieux-value de 44,247 fr. 73. Pour les recettes se montant à 912,002 fr. 47, les dépenses sont de 913 mille 452 fr. 29. La fortune communale au 31 décembre 1927 est de 407,329 fr. 57.

Il appert du rapport du Conseil communal que toutes les autorités ont été très actives, le personnel zélé et la différence entre le déficit présumé et le résultat financier de l'exercice montre que toutes les dépenses inutiles ont été réduites ; les économies faites n'ont en rien entravé la bonne marche des rouages administratifs. Pour la première fois, le Conseil communal a indiqué après chaque chapitre, les différences entre les prévisions budgétaires et les comptes, d'où contrôle plus aisé. La commission du budget et des comptes propose certaines conclusions, entre autres que le Conseil communal devra mettre chaque année, avant le 15 janvier, les inventaires à la disposition de la commission qui en assume la vérification. D'autre part, on établira un compte par chapitre des sommes à récupérer ; le contrôle du rendement annuel de chaque service en sera facilité.

Le rapport du chef du bureau de contrôle accuse le poinçonnage suivant, pour 1927 : 12.002 boîtes de montres or, 60.796 boîtes argent, 1094 pièces de bijouterie et 124 lingots.

Au nom du groupe libéral, M. S. Jéquier émet le vœur d'un emploi plus judicieux des crédits accordés pour les travaux publics. M. A. Simon se renseigne sur la vente de certains matériaux; il s'agit de gravier vendu à l'Etat. M. Irlet demande quels sont les travaux effectués par les chômeurs, et suggère qu'à l'avenir, le Conseil communal indique l'emploi approximatif des dépenses sous chiffre : imprévu. Comptes et propositions de la commission sont adoptés, sans opposition, par 32 voix pour 34 conseillers présents.

Règlement des ouvriers et employés de la commune. — Une commission spéciale fut constituée, lors de la séance du 27 mars, pour l'étude du projet de règlement élaboré par le Conseil communal. Quelques modifications et adjonctions ont été apportées au projet ; elles sont relatives aux indemnités en cas de décès, ouvriers payés à l'heure. Les concierges, régis par des contrats spéciaux, ne figurent pas dans le règlement. Ce dernier est adopté, sans opposition, par 33 voix. Un exemplaire sera distribué à chaque intéressé, sur la proposition de M. J. Gaille.

Demande de crédit pour la transformation des bureaux de l'hôtel de ville. — Vu la réorganisation du service et la nomination d'un administrateur communal, le Conseil communal estime qu'il est nécessaire de transformer ses bureaux. Il demande donc un crédit de 8000 fr. M. J. Barbezat, au nom du groupe radical, annonce que, le bureau de la commission scolaire étudiant une nouvelle utilisation des bâtiments scolaires, il y aurait lieu de renvoyer à une commission l'étude de cette demande de crédit. M. Cavin, au nom du groupe libéral, regrette le laconisme du rapport du Conseil communal. M. Gaille déclare au nom du groupe socialiste ne pas pouvoir se rallier à la demande du Conseil communal, les bureaux actuels lui paraissant appropriés aux différents services communaux. Il estime que la construction d'une salle de conférences, appartenant à la commune, serait plus nécessaire. Au surplus, il ne s'oppose pas au renvoi à une commission. La proposition Barbezat est adoptée ; une commission de sept membres sera constituée.

Ligne électrique de la Montagne. — Au nom de la commission des services industriels, M. Guillaume-Gentil présente un rapport très détaillé et complet dans lequel il fait l'historique d'une question peu claire. La commission propose que la commune prenne à sa charge le 75 % des frais des lignes extérieures, exception faite pour les abonnés ayant signé une convention. M. Irlet demande la distribution de ce long rapport aux groupes politiques et l'ajournement de la discussion. Adopté par 18 voix sans opposition.

M. Louis Loup, président du Conseil communal, déclare que l'autorité exécutive maintient sa proposition de gratuité absolue.

Motion. — M. Irlet présente un rapport très documenté ; il rappelle les mesures prises contre le chômage. Il estime que 25,000 personnes, dans notre seul canton, auraient droit aux prestations d'une caisse de chômage et dégrèveraient d'autant l'assistance. Il demande une subvention communale de 20 %, ce qui occasionnerait une charge annuelle de 12,800 fr. pour notre commune.

M. Barbezat, au nom du groupe radical, s'oppose à la prise en considération de la motion. Mais, par 12 voix contre 11, la motion est acceptée et renvoyée au Conseil communal pour étude et rapport.

Renouvellement du bureau. — Sont nommés: M. Georges Borel, président, élu par 30 voix ; premier vice-président : M. Jean Barbezat, 20 voix ; second vice-président : M. Edouard Dornier 19 ; premier secrétaire : M. le Dr J. Cavin, 22 ; second secrétaire : M. J. Niquille, 23 ; scrutateur : M. J. Schneider fils, 26 voix.

Le groupe socialiste s'abstenant de faire une proposition, la nomination d'un second questeur est renvoyée à la prochaine séance. M. Borel, dans un discours charmant, rappelle à ses collègues qu'il siège au Conseil général, sans interruption, depuis plus de 25 ans. L'abstention des groupes de gauche, lors de la nomination à la vice-présidence, lui a valu d'être pour la quatrième fois appelé à la présidence du législatif. C'est avec satisfaction qu'il constate l'estime de ses concitoyens, malgré le fait qu'il a pris part à toutes les campagnes qui ont agité notre petit parlement. En conclusion, M. Borel demande que l'on fasse, durant l'exercice qui s'ouvre, de l'administration et non de la politique.

Nominations. — M. Paul Winkler est nommé membre de la commission scolaire, en remplacement de M. Muller, démissionnaire.

Interpellations. M. J. Gaille demande que le Conseil communal reprenne l'étude de la construction de maisons familiales. M. Loup prend acte de la proposition, mais il n'a pu jusqu'ici retrouver les plans déposés autrefois aux archives. M. G. Borel demande que le Conseil communal recherche le rapport déposé par la commission qui s'était occupée de cette question.

M. Haefeli dépose une motion tendant à la construction d'un trottoir allant de la rue de l'Industrie au Crêt de l'Assise. La motion sera développée dans la prochaine séance. M. Loup annonce que le débiteur du service des forêts dont il a été question lors d'une précédente séance a soldé son compte. D'autre part, il informe le conseil que la commune a définitivement perdu le procès Hottenberg, ce qui lui coûte 10,467 fr. 05. Sur la demande de M. R. Sutter, le C. C. étudiera le moyen d'amortir cette dépense.

M. J. Gaille exprime l'avis de nombreux contribuables, en protestant contre les tarifs exorbitants du ramonage. M. R. Dornier lui répond que le préfet du Val-de-Travers, ainsi que le Conseil d'Etat s'occupent précisément de cette question. M. Piétra annonce que les commissions de salubrité publique et des services industriels ont étudié la possibilité de désinfecter l'eau potable. La première de ces commissions s'est chargée d'achever cette étude et rapportera incessamment.

La circulation. — M. Bühler a remarqué qu'un reverbère et un arbre situés sur la place de la gare, entravent la circulation et sont une menace d'accidents. Il demande que tous deux soient déplacés. M. Piétra a déjà projeté d'entreprendre cette transformation. M. Yersin constate que les chauffards, motocyclistes surtout, n'ont point abandonné leurs bruyants excès. M. Piétra voudrait que les agents fussent plus sévères. Il les verrait avec plaisir réglementer la circulation aux carrefours. M. Greber, directeur de police, montre les dificultés de la tâche des agents et annonce que le département de police fera subir prochainement un examen sévère à tous les motocyclistes.

M. E. Perret demande au Conseil communal de faire le nécessaire pour diminuer les dangers de croisement des véhicules à l'angle de la rue du Grenier et de la rue Daniel-Jeanrichard. Enfin, à M. Irlet qui voudrait voir entreprendre le goudronnage de nos routes, M. Berthoud répond que ce travail commencera le lendemain, mercredi.

COUVET
Conseil général

(Corr.) Les comptes de l'exercice 1927 ne suscitent pas de très abondantes discussions. Au chapitre « Domaines et bâtiments », M. Eug. Favre relève le piteux état de notre vieux collège, qui mérite l'attention toute spéciale de nos autorités. La grande partie de nos bâtiments, du reste, ont besoin d'être réparés.

M. Berger félicite le chef du dicastère des travaux publics des économies faites, mais préférerait qu'on voue plus de soins à la réfection de routes, chemins et trottoirs. On reparle de l'entretien de notre Grande rue par l'Etat, et de la poussière dont en vain on s'est plaint déjà bien des fois. Le caissier communal s'oppose encore une fois à la proposition d'établir un compte de chèques pour la caisse communale. Deux groupes de transformateurs nouvellement achetés sont mis en cause parce qu'ils ont eu le malheur de subir deux « coups de feu » et ont nécessité, alors qu'ils étaient neufs, des réparations. Le chef du dicastère rassure le Conseil, la garantie couvrira ces frais.

Une brève discussion sur la rentabilité d'une ligne électrique qui figure aux « biens productifs » et qui, de l'avis du Conseil communal, est bien à sa place.

Les comptes de la commune bouclant avec le joli boni de 28,926 fr. 40 sont adoptés à l'unanimité par les partis nationaux, — le groupe socialiste s'abstient.

Nomination du bureau. — M. Fritz Fluckiger est nommé président. Le bureau se trouve reconstitué des mêmes éléments grâce à l'appui des partis nationaux, — les socialistes s'abstenant toujours. Il en est de même de la commission des comptes. Notre Conseil vote ensuite un crédit de 1100 fr. pour l'agrandissement du local réservé aux voyageurs indigents : plus de lumière, plus d'air, et des sommiers métalliques... 800 fr. pour l'installation d'une nouvelle fontaine au cimetière : la motion d'urgence est admise pour cette dernière dépense.

Une motion Eug. Berger et consorts demandant la participation de la commune aux caisses existantes d'assurance chômage (20 % du total, soit 15,000 fr. annuellement) est renvoyée au Conseil communal pour étude et rapport.

La question des eaux commence à trouver une solution : après avoir foré un puits de sondage de 65 m., sans aboutir à la nappe liquide, les travaux ont été suspendus. La constitution du sol traversé pendant les travaux a permis aux ingénieurs et géologues de tourner leurs regards vers d'autres lieux... et on nous communique, ce soir, qu'en ces autres lieux, la nappe existe ; elle reflue même sur le sol : elle a traversé les graviers amenés par l'Areuse et le Buttes, qui eux ont déplacé les alluvions que la sonde de l'entreprise pour la recherche des eaux a traversé sans succès. L'eau est là, le champ est acheté, les travaux vont commencer. Nous y reviendrons du reste plus longuement et plus sérieusement plus tard.

NEUCHATEL

Souscription en faveur de la famille du parachutiste Ernest Buser, tué à Planeyse, le 5 mai

M. Oscar Moppert, pasteur de la paroisse de Saint-Aubin, à Bâle, que nous avons prié de se charger de l'administration du produit de la souscription ouverte dans nos colonnes en faveur de la famille d'Ernest Buser, nous écrit :

« En qualité de pasteur de la famille Buser-Kull et ayant présidé aux obsèques du malheureux parachutiste, je me suis senti tenu, dans l'intérêt des survivants, de m'occuper de la gestion du produit des collectes faites à Bâle et à Neuchâtel. D'entente avec M. R. Amstein, rédacteur de la « Natinal-Zeitung », de Bâle, et avec l'administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », nous avons décidé ce qui suit :

« La somme récoltée sera placée sur un carnet d'épargne de la « Handwerkerbank Basel », sous le titre : « Pour les survivants de feu Ernest Buser-Kull ». Les ayants droit seront : la veuve de Buser, ses deux enfants Lucie et Ernest, sa vieille mère.

» Ces quatre personnes recevront, au fur et à mesure des besoins, des subsides prélevés sur ce fonds, et l'on s'efforcera de garder intact le capital, autant que faire se pourra. Les bénéficiaires auront droit à des parts égales du capital et des intérêts. La part revenant aux enfants leur sera remise à leur majorité, pour autant que les frais d'apprentissage d'un métier ne l'aura pas complètement absorbée. »

A chacun son dû

La communication que nous avait adressée la station d'essais viticoles au sujet de la cochylis contenait une erreur que nous sommes priés de rectifier.

C'est le Syndicat agricole du district de Boudry qui a soumis les nicotines destinées à combattre la cochylis au contrôle officiel organisé par la station d'essais viticoles à Auvernier.

Dernière soirée d'opéra italien

Un public malheureusement trop peu nombreux a fait hier soir un beau succès aux artistes italiens. Ceux-ci méritèrent pleinement du reste les applaudissements enthousiastes qui leur furent prodigués. On peut certes faire des réserves quant à l'œuvre de Mascagni, penser que l'artifice y remplace souvent l'art et qu'on y sent trop la recherche ; bref, qu'on y trouve tous les défauts de la musique de Puccini avec un peu de métier en moins. Mais les interprètes d'hier surent en faire valoir tout le charme et la beauté des voix comme la sûreté de l'exécution procurèrent à tous un vrai plaisir d'art. Il faut féliciter spécialement Mme Rita Melis et M. Guiseppe Lavezzo qui ont chanté de façon tout à fait remarquable les rôles de Santuzza et de Turiddu.

« Lucie de Lammermoor » de Donizetti, certainement moins prétentieuse que « Cavalleria Rusticana », d'une inspiration plus franche, encore que d'une facture moins habile, a été également accueillie avec beaucoup de faveur, grâce à la valeur des protagonistes, les mêmes que dans l'opéra précédent, sauf pour le rôle de Lucia, tenu avec beaucoup de talent par Mme Carlo Corrado. La fin du deuxième acte a suscité des applaudissements particulièrement nourris.

Des soirées comme celles que viennent de nous offrir les artistes de l'opéra italien sont rares à Neuchâtel. C'est pourquoi nous espérons que le public montrera qu'il sait les apprécier, si, l'an prochain, cette troupe nous revient. G. P.

La « Musique militaire » à Stäfa

On nous écrit :

D'après les journaux locaux de Stäfa sur le lac de Zurich, la visite de la « Musique militaire » de Neuchâtel, sous la direction de M. Barbezat, professeur, a laissé la meilleure impression à la population de cette jolie localité. D'anciennes relations amicales existent entre la « Militaire » et la « Verena » de Stäfa. Malgré la pluie battante, la manifestation patriotique et le grand concert à l'église avaient attiré un public très nombreux qui ne cessa de manifester sa vive sympathie et son admiration aux musiciens neuchâtelois.

La « Militaire » fut reçue à Stäfa, devant le monument des patriotes, par une députation du Conseil communal. Après un discours en français de M. Fritz Steiner-Hauser, M. Alfred Guinchard apporta les salutations de la population neuchâteloise.

Le concert de samedi soir fut très apprécié. La « Militaire » y exécuta l'ouverture d'« Obéron », de Weber, les « Scènes pittoresques » de Massenet et la « Polonaise de concert » de Vidal. Les critiques des journaux locaux relèvent la perfection du rythme, l'excellence de la ligne mélodique et la précision harmonique.

Le banquet officiel fut extrêmement animé. On y entendit des discours de MM. Krauer, président du Conseil communal de Stäfa, Alfred Guinchard, conseiller communal, Emile Liechti, membre du Grand Conseil, et Faessly, président de la « Musique militaire ». Celle-ci fut proclamée membre d'honneur de la « Verena » de Stäfa, et reçut, comme cadeau d'amitié, une superbe statuette.

La course en bateau de dimanche fut très joyeuse, et les musiciens neuchâtelois rentrèrent fort satisfaits dans leurs pénates.

Une soirée bien remplie

Un étudiant étranger, W., qui, sans motif, avait giflé un jeune garçon, hier soir, sur la place de la poste, s'est vu dresser rapport par la police locale.

Le même personnage, auquel on avait retiré récemment le permis de conduire, a été, une demi-heure après son premier exploit, mis en nouvelle contravention pour avoir circulé à motocyclette à la rue de la Côte.

Souscription en faveur de la famille du parachutiste Ernest Buser, tué à Planeyse le 5 mai

Famille H. J. B., 5 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; s'mameli, 5 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; Anonyme Corcelles, 5 fr. ; S. L., 25 fr. ; V. B., 5 fr. ; H. R., 5 fr. ; Mlle de L., 5 fr. ; E. P., 5 fr. ; Une inconnue de l'ambulant du Locle en gare de Corcelles, 1 fr. 20 ; A. M., la Brévine, 10 fr. ; Anonyme, 3 fr ; M. J., 2 fr. ; Poulinô, 10 fr. ; Anonyme, 5 fr. **Total à ce jour : Fr. 7148.70.**

La souscription sera close ce soir.

Souscription en faveur des victimes des séismes bulgares

Anonyme, 3 fr. ; Anonyme, Auvernier, 5 fr. ; F. S., 1 fr. ; Anonyme Colombier, 5 fr. ; Anonyme Corcelles, 10 fr. ; Anonyme, Saint-Blaise, 10 fr. ; Anonyme Les Planches sur Dombresson, 5 fr. ; Anonyme Fontainemelon, 5 fr. ; A. R. R., 10 fr. ; L. S., 2 fr. ; Famille H. J. B., 5 fr. ; C. P. D., 5 fr. ; S. L., 25 fr. ; L. G., 3 fr. ; Ioï, 10 fr.

Total à ce jour : Fr. 2280.—.

Quatre pêcheurs noyés

NEWCASTLE, 31 (Havas). — Un vapeur a coulé une barque de pêche au large de la côte nord-est de l'Angleterre ; quatre pêcheurs se sont noyés.

Finance - Commerce - Industrie

Bourse de Neuchâtel, du 30 mai 1928

Les chiffres seuls indiquent les prix faits.
d = demande. o = offre.

Actions		*Obligations*	
Banq. Nationale.	—.—	Et. Neuc. 3½ 1902	89.— d
Compt. d'Esc. . .	623.— d	» » 4% 1907	91.75
Crédit Suisse . .	948.— d	» » 5% 1918	101.— d
Crédit foncier n.	575.—	C. Neuc. 3½ 1888	87.— d
Soc. de Banque s.	820.—	» » 4% 1899	90.— d
La Neuchâteloise	475.— d	» » 5% 1919	100.15 d
Câb. él. Cortaill.	2050.- d	C.-d.-Fds 3½ 1897	98.— d
Ed. Dubied & Cie	490.—	» 4% 1899	90.— d
Cimt St-Sulpice .	1500.- d	» 5% 1917	100.— d
Tram. Neuc. ord.	405.— d	Locle . . 3½ 1898	90.— d
» » priv.	425.— d	» 4% 1899	92.25 d
Neuch. Chaum. .	4.— d	» 5% 1916	100.— d
Im. Sandoz-Trav.	250.— d	Créd. f. N. 4%	98.— d
Sal. des concerts	—.—	Ed. Dubied 6%	100.— d
Klaus.	115.— d	Tramw. 4 % 1899	94.50 d
Etab. Perrenoud	650.— d	Klaus 4½ 1921	90.— d
		Suchard 5% 1913	99.— d

Taux d'escompte : Banque Nationale, 3 ½ %

Bourse de Genève, du 30 mai 1928

Les chiffres seuls indiquent les prix faits.
d = demande. o = offre.
m = prix moyen entre l'offre et la demande.

Actions			
Bq. Nat. Suisse	—.—	3% Rente suisse	—.—
Comp. d'Escomp.	725.50	3% Différé	78.—
Crédit Suisse . .	949.—	3½ Ch. féd. A. K.	—.—
Soc. de banq. s.	822.—	Chem. Fco-Suiss.	428.—m
Union fin. genev.	733.—	3% Jougne-Eclé.	390.—
Ind. genev. gaz	780.—	3½% Jura-Simp.	78.30
Gaz Marseille . .	302.—	3% Genev. à lots	111.50
Motor- Colombus	1315.—	4% Genev. 1899 .	—.—
Fco-Suisse élect.	730.—	3% Frib. 1903 . .	385.—
» » . priv.	535.—	7 % Belge	1077.5m
Ital.-Argent. élec.	559.50	5% V. Genè. 1919	515.—
Mines Bor. ord.	660.—	4% Lausanne . .	—.—
Totis charbonna.	774.—	5% Bolivia Ray	227.50
Trifail	48.—	Danube-Save . .	59.50
Chocol. P.-C.-K.	222.—	7% Ch. Franç. 26	—.—
Nestlé	919.—	7% Ch. fer Maroc	—.—
Caoutch. S. fin.	75.25	6% Paris-Orléans	1032.5m
Allumet. suéd. B	570.50	6% Argentin. céd.	97.75
Obligations		Cr. f. d'Eg. 1903	—.—
		Hispano bons 6%	514.50
4½ % Féd. 1927	98.50	4½ Totis c. houg.	451.—

Dix changes sont en baisse ; point en hausse ; 7 invariables. Italie, Vienne, Prague, Oslo, Belgrade, Sofia, Pesos. La presque totalité des cours sont en baisse relativement modérée. Serbes 143, 5, ½ (—4), Japon 85, 6 ½ (+ 2 %). Sur 62 actions : 33 en baisse, 8 seulement en hausse.

Bourse du 30 mai. — Sans être nettement orientée vers la faiblesse, la Bourse de ce jour est peu animée et moins soutenue que celle d'hier. La fin de la liquidation est sûrement la cause de cette légère baisse. Les Hispano sont très fermes cependant à 3900, de même que les Aluminium, à 3750.

Obligations très calmes et sans changement.

Banque Commerciale de Bâle 763, 765. Union de Banques Suisses 740, 739. Bankverein 820. Crédit Suisse 948, 950. Banque Fédérale S. A. 780, 781. Crédit Foncier Neuchâtelois 575. Union Financière de Genève 730, 731.

Electrobank A, 1505, 1508. Motor-Columbus 1318, 1317. Crédit Foncier Suisse 222, 220. Italo-Suisse Ire, 274, 272. Franco-Suisse pour l'industrie électrique 745, 747. Indelect 865.

Edouard Dubied et Cie S. A., 490. Saurer 152. Aluminium 3750. Bally S. A., 1598, 1595. Brown, Boveri et Co, 623, 622, 623. Lonza ord. 563, 567, 564. Lonza priv. 560, 561. Nestlé 922, 918, 919, 920. Société suisse-américaine pour l'industrie de la broderie, 628, 629. Sulzer 1258, 1255. Cinéma 1600.

Sidro ordinaires 440, 441, 442. Sidro priv. 420. Vereinigte Glanzstofffabriken 2770. Compagnie d'exploitation des Chemins de fer orientaux, 387, 386, 384. Comitbank 401. Credito Italiano 240. Hispano 3870, 3890, 3900. Italo-Argentine 562, 560, 559. Licht- und Kraftanlagen 173, 175. Gesfürel 360. A.-E.-G. 240, 241, 340. Sevillana de Electricidad 724, 725, 720, 723. Steaua Romana 57, 56. Lima Light and Power Co 637, 640. Adriatica di Elettricità 75. Meridionale di Elettricità 101. Allumettes Suédoises B, 570, 569, 568.

Bourse de Paris. — Le marché de Paris a éprouvé, lundi, immédiatement après les premiers cours, des réalisations massives, que la tenue moins favorable de la bourse de New-York et le renchérissement du loyer de l'argent ne justifiaient pas complètement. Il en est résulté une réaction sérieuse des cours, particulièrement sensible au groupe des banques. Les jours suivants, le marché est resté très nerveux et fort irrégulier, malgré l'amélioration des cours pour nombre de valeurs. La reprise plus ou moins prononcée, suivant les valeurs, englobe la totalité des groupes, mais il semble que le marché n'ait pas encore retrouvé son équilibre, et, en clôture, la tendance est à nouveau indécise et un peu plus lourde. Les valeurs étrangères ont montré plus de résistance.

Comptoir d'Escompte de Genève. — Le conseil d'administration a décidé de procéder immédiatement à l'augmentation du capital de 45 à 60 millions de francs. Les 30,000 actions nouvelles de 500 fr. chacune, ont été prises ferme par un syndicat, qui s'est engagé, conformément aux statuts, à en réserver la souscription aux actionnaires actuels, à raison d'une action nouvelle pour trois actions anciennes, au prix de 575 fr., jouissance 1er janvier 1928, et ensuite, si ce droit de préférence n'est pas exercé, à les offrir en souscription libre et réductible, au prix de 625 fr., jouissacne 1er janvier 1928.

Bellevue-Palace et Bernerhof, Berne. — Un dividende de 6 pour cent est attribué aux actions privilégiées. Le bénéfice net est de 294,900 fr. 60, sur lequel on prélève les amortissements d'usage. Une somme de 10,000 francs est versée à la réserve statutaire. On paye un coupon de 20 fr. aux actions ordinaires de 400 fr. et on consacre 20,000 francs à la formation d'un fonds de réserve spéciale.

Télégraphes et téléphones suisses. — Recettes d'exploitation en avril 1928 : 5,897,000 fr., contre 5,591,676 francs. Dépenses d'exploitation : 3,122,000 fr. contre 3,131,633 fr. Excédent d'exploitation, 2,775,000 fr., contre 2,460,043 fr. Excédent d'exploitation pour les quatre premiers mois, 10,892,373 fr., contre 9,396,542 fr.

Cours des métaux de Londres

Londres, 30 mai. — *Antimoine:* spécial 59½—60. *Cuivre:* cpt 63 31/32, à 3 mois 63 31/32 ; Best Selected 67—68¼ ; électrolyt., 68½—69. *Etain:* cpt. 226 15/16 ; à 3 mois, 226 3/8 ; Straits 231.—. *Plomb angl.:* 22¾, do. cpt. 21 7/16 ; livraison plus éloignée, 21 9/16. *Zinc:* cpt, 26 1/16 ; livraison plus éloignée, 25 3/4.

Londres, 29 mai. — *Argent:* 28¼. *Or:* 84/10½.

Emissions radiophoniques
d'aujourd'hui jeudi

Lausanne, 680 m. : 6 h. 45, 13 h. et 20 h., Météo. 20 h. 01, Causerie juridique. 20 h. 30, Concert. — **Zurich,** 588 m. : 16 h., Orchestre Carletti. 20 h. 15, Concert consacré à Weber. 21 h. 10, Musique vocale et instrumentale. Orchestre de la station. — **Berne,** 411 m. : 15 h. 56, Heure de l'Observatoire de Neuchâtel. 16 h., 17 h. 30, 20 h. 30 et 22 h., Orchestre du Kursaal. 20 h. 01, Conférence. 21 h., Soirée populaire. **Berlin,** 484 m. : 17 h., Concert. 20 h. 15, Opérette. — **Langenberg,** 468 m. 80 : 18 h., Concert. —**Munich,** 537 m. : 16 h., Orchestre de la station. 19 h., Concert. 20 h., Tragédie. — **Londres,** 361 m. 40 et **Daventry,** 1604 m. 30 : 18 h., Sextuor Olof. 19 h. 15, Les bases de la musique. 19 h. 45, Orchestre.

Paris, 1750 m. : 12 h. et 15 h. 45, Causerie. 12 h. 30, Orchestre Locatelli. 20 h. 30, Radio-concert. — **Vienne,** 517 m. 20 : 16 h., Concert. 19 h., La Walkyrie, de Wagner. — **Rome,** 447 m. 80 : 13 h. 30, Trio-radio. 17 h. 30, Concert. 20 h. 15, Opérette. — **Milan,** 526 m. 30: 16 h. 35, Quintette de la station. 20 h. 50, « La Traviata », de Verdi.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances

25. Laure-Madeleine, à Paul-Edouard Weber, manœuvre, et à Madeleine-Elisabeth née Wenger.

26. Ginette-Jane, à René Perrinjaquet, commis, et à Rose-Germaine née Fankhauser.

28. Pierrette-Andrée, à Ernest-Alfred Roulin, mécanicien, à Cormondrèche, et à Marie-Louise née Müller.

Ginette-Blanche, à Louis-Xavier Bernard, gendarme, à la Chaux-de-Fonds, et à Flora-Laure-Félicie née Pagnier.

Marcel-André, à Arnold-André Rothen, horloger, à Fontainemelon, et à Bérangère née Bernatto.

Simone-Liliane, à Georges-Emile Perrenoud, agriculteur, à Rochefort, et à Louise-Liliane née Béguin.

AVIS TARDIFS

Dr G. BOREL, oculiste
DE RETOUR
4, rue du Musée, de 3 à 5 heures

Radio LL

Unique occasion. — A enlever un super-Lévy, 7 lampes, avec accessoires, ayant coûté 1500 francs, à vendre pour 475 fr. S'adresser Klein, Café de la Côte, Peseux.

A vendre, à des conditions avantageuses, deux magnifiques

gramophones de luxe

neufs, garantis sur facture, avec ou sans moteur électrique. S'adresser Seyon 3, entresol, fond du corridor. Facilités de paiement.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
30	19.2	10.9	27.1	719.2		var	faible	nuag.

31. 7 h. ½ : Temp. : 15.1 Vent : N.-E. Ciel : couv.

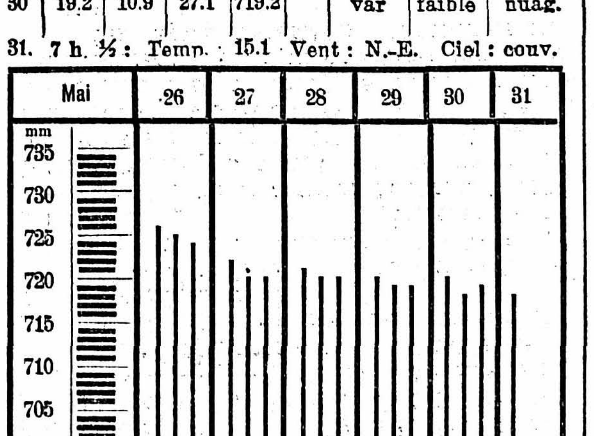

Le Syndicat des Employés de Tramways a le regret d'annoncer le décès de leur cher et regretté collègue,

Monsieur Raoul OLSOMMER

L'ensevelissement aura lieu, à Boudry, le 31 mai, à 13 heures.

Le Comité.

Banque Cantonale Neuchâteloise
Téléphone 15.20

Cours des changes du 31 mai 1928, à 8 h. 15

Paris	20.40	20.45
Londres	25.32	25.34
New-York	5.18	5.20
Bruxelles	72.37	72.47
Milan	27.31	27.36
Berlin	124.16	124.26
Madrid	86.60	86.80
Amsterdam . . .	209.30	209.45
Vienne	72.97	73.07
Budapest	90.60	90.75
Prague	15.35	15.45
Stockholm . . .	139.15	139.35
Oslo	138.95	139.15
Copenhague . . .	139.15	139.35
Bucarest	3.20	3.30
Varsovie	58.10	58.40
Buenos-Ayres (pap.)	2.21	2.23
Montréal	5.17	5.19

Toutes opérations de change au comptant et à terme aux meilleures conditions

Achat et vente de monnaies et billets de banque étrangers

Lettres de crédit et accréditifs sur tous les pays du monde

Toutes autres affaires bancaires aux conditions les plus avantageuses

Ces cours sont donnés à titre indicatif et sans engagement

Monsieur et Madame Paul Perrochet ;
Madame et Monsieur Edouard Petitpierre ;
Mademoiselle Anny Perrochet ;
Mademoiselle Lily Perrochet ;
Monsieur Jacques Perrochet ;
Mademoiselle Anne-Valentine Perrochet ;
Monsieur Alexandre Petitpierre ;
Mademoiselle Arlette Petitpierre ;
Monsieur Claude Petitpierre ;
Monsieur et Madame Max Petitpierre ;
Monsieur Roger Petitpierre ;
Monsieur Marcel Etienne et son fils ;
Monsieur Ulysse Junod, ses enfants et petits-enfants ;
Les enfants et petits-enfants de Madame François Pernoux ;
La famille de Monsieur Jules Junod ;
Les enfants et petits-enfants de Madame Eugène Wille ;
Les familles Perrochet, Junod et Montandon,
ont la douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Alexandre PERROCHET
née Anna JUNOD

leur chère et vénérée mère, belle-mère, grand'mère, arrière-grand'mère, sœur, tante, grand'tante, cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui, le 29 mai, dans sa 88me année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 29 mai 1928.
(Evole 28a)

Je remets mon esprit entre Tes mains, car Tu m'as rachetée, O Eternel. Ps. XXXI, 6.

L'incinération aura lieu, sans suite, jeudi 31 mai, à 15 heures.

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Fréd. Gerber, à New-York ;
Madame et Monsieur Conrad Peter-Gerber et leurs enfants, à Neuveville et Zurich ;
Mademoiselle Lina Gerber, à Corcelles ;
Madame et Monsieur Joël Stähly-Gerber et leurs enfants, à Cormondrèche ;
Monsieur et Madame Emile Gerber-Jeanmonod et leurs enfants, à Corcelles ;
Madame et Monsieur Fritz Berchtold-Gerber, à Cormondrèche ;
Monsieur et Madame Jean Gerber-Spreng et leur enfant, à Paris ;
Monsieur et Madame Ernest Gerber-Reinhard et leur enfant, à Baden,
ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la mort de leur bien chère mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine,

Madame Anna GERBER
née MÜHLESTEIN

que Dieu a reprise paisiblement à Lui, le 29 mai 1928, dans sa 75me année.

Dieu est amour.

Et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus, il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni travail, car ce qui était auparavant sera passé.
Apocalypse XXI, 4.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 1er juin 1928, à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire : Corcelles, Petit-Berne, 5.

On ne touchera pas

Le comité de la Gymnastique « Hommes », de Corcelles-Cormondrèche, a le pénible devoir d'annoncer aux membres de la société le décès de

Madame Anna GERBER

mère de leur collègue, Monsieur Emile Gerber, et les prie d'assister à l'ensevelissement, qui aura lieu vendredi 1er juin, à 13 heures.

Non, ce n'est pas mourir
Que d'aller vers son Dieu,
Que de quitter le lieu de cette sombre terre
Pour entrer au séjour de la pure lumière.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. 2 Tim. IV, 7.

Madame veuve Marie Derron-Rochat ;
Monsieur et Madame Georges Derron-Delay ;
Monsieur Willy Derron, à Neuveville ;
Mademoiselle Hélène Isely,
ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès, après de longues souffrances, de leur chère fille, sœur, tante et amie,

Mademoiselle Louise DERRON

que Dieu a reprise à Lui ce jour, à l'âge de 49 ans.

Neuchâtel, le 29 mai 1928.
(Sablons 12)

L'incinération, sans suite, aura lieu le jeudi 31 mai, à 13 heures.

Culte à la Chapelle de l'Hôpital des Cadolles à 12 heures et demie.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Le Conseil d'administration et le personnel de la Maison Schinz, Michel et Cie, S. A., ont le grand regret de faire part du décès de

Mademoiselle Louise DERRON

leur fidèle employée et collègue depuis 26 ans.

Neuchâtel, le 29 mai 1928.

Madame veuve Raoul Olsommer-Beetschen, à Boudry ;
Monsieur et Madame Gottlieb Beetschen, à Fontainemelon ;
Monsieur Jules Olsommer, à Losangel (Californie) ;
Mademoiselle Berthe Beetschen, à Fontainemelon;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur cher époux, beau-fils, frère, beau-frère et parent,

Monsieur
Raoul OLSOMMER-BEETSCHEN
Contrôleur aux trams

que Dieu a rappelé à Lui, subitement, aujourd'hui, à 19 h. 30, dans sa 57me année.

Boudry, le 28 mai 1928.

Il est heureux, l'épreuve est terminée, d'un triste mal il ne souffrira plus, et désormais sa destinée, c'est de régner avec Jésus.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Boudry, le 31 mai, à 13 heures, avec suite.

On ne touchera pas

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.